

PRODUIRE DE LA VIANDE DE CHEVREAU ET DU FROMAGE DE CHEVRE EN RACE PYRENEENNE



REFERENTIEL TECHNICO ECONOMIQUE

Cette publication est issue d'un travail de stage réalisé en 2020 par William Bardonnnet, étudiant à Montpellier SupAgro, chargé de mettre à jour le référentiel technico économique des élevages valorisant la chèvre des Pyrénées à l'occasion de son stage de fin d'études.

Rédaction : William Bardonnnet, Fanny Thuault

Remerciements aux 45 éleveurs enquêtés au cours de cette étude et à Nicole Bossis (Idele) pour son appui méthodologique

Crédits photos : Marc Mesplé et PNR des Pyrénées Ariégeoises (photos de couverture au centre et à droite), Association Chèvre des Pyrénées

Publication : Décembre 2021

AVANT PROPOS ET PRECISIONS METHODOLOGIQUES

Des pratiques traditionnelles, une conduite extensive et économe

Le précédent référentiel technico-économique décrivant les pratiques des éleveurs de chèvres des Pyrénées a été publié en 2012-2013. Depuis, les effectifs de la race et le nombre d'éleveurs ont progressé, facilitant l'accès à des reproducteurs de qualité pour les porteurs de projet et favorisant les partages d'expériences et de savoir-faire entre éleveurs. Les troupeaux sont ainsi plus homogènes, notamment au regard du standard de race. La proportion entre éleveurs « allaitants » (système spécifique à la race pyrénéenne, peu rencontré en France métropolitaine et désignant les élevages qui produisent uniquement de la viande de chevreau) et éleveurs « fromagers » (produisant en priorité des fromages fermiers, et de la viande de chevreau le cas échéant) est stable avec 35 % d'éleveurs fromagers. Si on ne constate pas d'évolution notable dans la structure des troupeaux allaitants, certains troupeaux fromagers sont aujourd'hui de plus grande taille (près de 200 chèvres des Pyrénées) avec des productions très diversifiées (fabrication de yaourts et fromages à pâte molle en complément des tommes et lactiques). La monotraitte s'est également généralisée au sein des élevages, simplifiant l'organisation du travail et facilitant la conduite du pâturage.

Mises à part ces quelques évolutions, les pratiques d'élevage restent globalement inchangées, s'appuyant sur une forte valorisation du territoire et de faibles charges de fonctionnement. Allaitants comme fromagers, les troupeaux de chèvres des Pyrénées pâturent quotidiennement ou presque des prairies ainsi que des parcours plus ou moins boisés et embroussaillés. Parmi les éleveurs enquêtés, on constate d'ailleurs que plus de la moitié ont accès à une estive (ou une AFP) avec un usage qui peut être individuel ou collectif. Ces pratiques traditionnelles s'accompagnent presque toujours d'une commercialisation en circuits courts qui permet de mieux rémunérer le travail des éleveurs.

Des cas types représentatifs des élevages enquêtés

La construction des cas types présentés ici s'est appuyée sur 44 enquêtes de terrain auprès des éleveurs valorisant la race pyrénéenne (25 élevages allaitants et 19 éleveurs fromagers). L'intérêt de ce référentiel est de décrire le fonctionnement global de systèmes représentatifs des élevages existants (conduite du troupeau, gestion des ressources fourragères, choix de commercialisation, investissements réalisés) et de proposer une synthèse des résultats techniques et économiques envisageables en fonction du contexte, ainsi que des choix et pratiques mises en œuvre. **Il ne s'agit en aucun cas d'une moyenne de résultats observés dans les élevages enquêtés, ni des résultats du meilleur système.** L'objectif est d'apporter des références utiles aux porteurs de projets et aux éleveurs en activité, tout en intégrant une certaine complexité liée aux situations individuelles. Il s'agit aussi de faire connaître la race et ses systèmes d'élevages aux différentes institutions qui accompagnent le monde agricole.

Chaque système est détaillé avec les éléments suivants :

- Diagramme présentant la dynamique du troupeau et précisant les prix de vente des différents produits commercialisés, complété par des indicateurs techniques
- Calendrier d'élevage précisant les période de reproduction, la conduite du pâturage et l'alimentation distribuée
- Diagramme présentant les charges et les produits de l'atelier chèvre des Pyrénées, complété par des indicateurs économiques. (Avertissement : les produits et les charges des autres ateliers sont également représentés sur le diagramme le cas échéant, mais les indicateurs économiques de l'encadré ne concernent que l'atelier caprin)
- Calendrier de travail précisant la durée moyenne des journées de travail au cours de l'année (Avertissement : il s'agit du temps de travail cumulé de tous les UMO présents sur la ferme ; s'agissant d'une moyenne mensuelle, les pics de travail ponctuels sont atténués mais bien réels)

Définitions et indicateurs utilisés

Le **produit brut** par chèvre est calculé à partir de l'ensemble des ventes de l'atelier caprin (fromages, chevreaux de boucherie, réformes, reproducteurs). On y ajoute en principe les primes PAC touchées par l'éleveur.

Les **charges opérationnelles** rassemblent plusieurs types de charges intermédiaires :

- Charges d'alimentation : achats de foin, de céréales, compléments minéraux ainsi que les frais relatifs à l'estive le cas échéant.
- Charges d'élevage : frais vétérinaires, paille, lait en poudre, contrôle laitier
- Charges liées à la SFP caprine
- Charges de transformation pour la viande de chevreau : frais d'abattoir, de découpe et conditionnement
- Charges de transformation fromagère : consommables, gaz, électricité, entretien, analyses
- Charges de commercialisation (fromages et chevreaux) : étiquettes, emballage, emplacement marché, publicité/communication, carburant, frais de livraison

La **marge brute** (hors primes) est la différence entre le produit brut et les charges opérationnelles. Cette marge brute est ramenée à la chèvre présente pour pouvoir comparer les différents systèmes.

Les **charges de structure** rassemblent :

- Charges de mécanisation (carburant, entretien)
- Eau, électricité, gaz et entretien des bâtiments
- Fournitures et frais divers (fournitures, honoraires, cotisations...)
- Fermages et entretien du foncier
- Cotisations MSA
- Frais financiers et amortissement économique des équipements (véhicules, engins, bâtiments, fromagerie, améliorations foncières)

L'**EBE (excédent brut d'exploitation)** est la différence entre le produit brut (incluant les primes PAC) et l'ensemble des charges (charges opérationnelles et charges de structure à l'exception des frais financiers et amortissements). L'EBE correspond ainsi au montant restant pour payer les annuités et pour assurer un revenu au(x) producteur(s).

Le nombre **d'UMO (unité de main d'œuvre)** correspond au travail fourni par une personne occupée à temps plein sur la ferme pendant une année. Pour les systèmes fonctionnant avec plusieurs ateliers ou avec une activité salariée parallèle (pluriactivité), le nombre d'UMO occupé par l'atelier caprin a été estimé en comptabilisant le temps passé sur chaque atelier ainsi que le temps de travail à l'extérieur le cas échéant.

La **rémunération du travail permise par l'atelier caprin (en SMIC chargé par UMO)** a été calculée par le logiciel COUPROD développé par l'Institut de l'Élevage pour comparer les résultats économiques des systèmes d'élevage. Les charges sociales intégrées à cet indicateur correspondent aux cotisations MSA.

Les graphes et diagrammes destinés à comparer les différents cas types allaitants et fromagers sont issus de COUPROD.

PRESENTATION DES SYSTEMES DECRITS : UNE RACE MIXTE ET UNE GRANDE DIVERSITE D'ELEVAGES

Comme évoqué précédemment, les élevages valorisant la Chèvre des Pyrénées se divisent en deux grandes catégories en fonction de leur orientation principale :

Cas types systèmes allaitants :

La majorité des éleveurs de chèvres des Pyrénées sont des éleveurs allaitants qui commercialisent des chevreaux élevés sous la mère, abattus entre 2 et 5 mois (chevreaux lourds) ou à plus de 6 mois (chevreaux « broutards »). Les cas types décrits ici se distinguent par le statut agricole de l'éleveur (exploitant à titre principal ou pluriactif), le rôle attribué au troupeau caprin, le recours ou non à l'estive et le type de chevreaux commercialisés.

| | |
|---|--------------|
| <i>SA1 Elevage allaitant utilisant l'estive au sein d'une exploitation diversifiée, avec production de chevreaux de type broutards commercialisés en vente directe</i> | <i>p. 6</i> |
| <i>SA2 Elevage allaitant où l'atelier chèvre des Pyrénées est secondaire et a vocation à entretenir et débroussailler des parcelles qui se ferment et s'embroussaillent</i> | <i>p. 8</i> |
| <i>SA3 Elevage allaitant de type « familial », pluriactif, valorisant des chevreaux lourds, avec recours à l'estive et aux aides PAC</i> | <i>p. 10</i> |
| <i>SA4 Elevage allaitant de type « familial », pluriactif, valorisant des chevreaux lourds, sans recours à l'estive ni aux aides PAC</i> | <i>p. 12</i> |
| <i>Comparaison des systèmes allaitants</i> | <i>p. 14</i> |

Cas types systèmes fromagers :

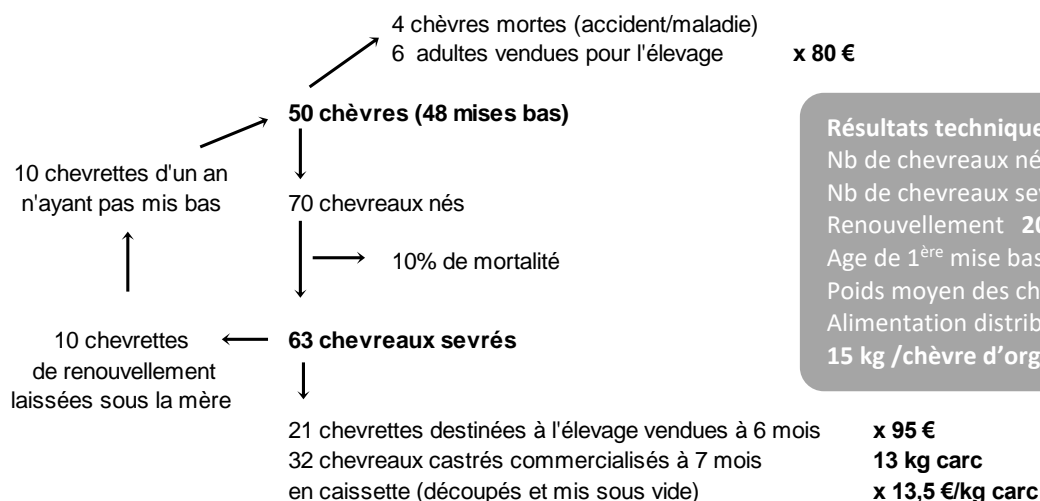
Les systèmes fromagers représentent 35% des troupeaux en race pyrénéenne pour 47 % des effectifs de la race. Les cas types détaillés ici se distinguent principalement par le type principal de pâturage valorisé par les animaux (parcours, prairies et estives).

| | |
|--|--------------|
| <i>SF1 Elevage fromager en monotraite disposant de surfaces de parcours conséquentes, sans estive ni fenaison, et élevant les chevreaux sous la mère</i> | <i>p. 16</i> |
| <i>SF2 Elevage fromager certifié AB, disposant de surfaces limitées mais autonome en foin, et s'appuyant principalement sur des prairies</i> | <i>p. 18</i> |
| <i>SF3 Elevage fromager transhumant valorisant des prairies, des parcours et des estives, sans fenaison, élevant les chevreaux sous la mère</i> | <i>p. 20</i> |
| <i>Comparaison des systèmes fromagers</i> | <i>p. 22</i> |

SA1 Elevage allaitant utilisant l'estive au sein d'une exploitation diversifiée, avec production de chevreaux de type broutards commercialisés en vente directe

Dans ce type de système, la production de viande de chevreau de type broutard et de reproducteurs de race pyrénéenne est un atelier conséquent de la ferme. Il est toujours associé à une autre production : ici ce sont des ovins viande qui mettent bas à l'automne, avec une conduite très proche de celle du troupeau caprin. La ferme située en zone de montagne, est issue d'une installation hors cadre familial sur des terres soumises à fermage et dans des secteurs présentant des opportunités d'accès à des surfaces pastorales collective à proximité (ou à une AFP). Il s'agit d'un système extensif bénéficiant des aides PAC (et notamment de DPB estive).

1 UMO (dont 0,5 pour les chèvres)
Montagne
50 Chèvres des Pyrénées
60 Brebis allaitantes
30 ha en fermage dont 10 ha de prairie naturelle et 20 ha de parcours boisés à proximité de la chèvrerie
Accès à une estive collective à dominante ovine et/ou bovine



Résultats techniques

Nb de chevreaux nés par mère 1,4
Nb de chevreaux sevrés par mère 1,25
Renouvellement 20%
Age de 1^{ère} mise bas : 2 ans (chevrettes non séparés)
Poids moyen des chevreaux de boucherie 13 kg carc.
Alimentation distribuée : 432 kg de foin / chèvre et 15 kg /chèvre d'orge

| | Déc. | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août | Sept. | Oct. | Nov. | Déc. |
|--|--|-----------|-----------------------|-------------|-------|--------|--------|------------------------------|----------|----------------------------|------|------|------|
| | | Mises bas | | | | | | | Saillies | | | | |
| | | | | | | | | Vente chevreaux / chevrettes | | | | | |
| Estive collective | | | | | | | Estive | | | | | | |
| Parcours et prairies à proximité de la chèvrerie | Parcours boisés... | | et prairies de fauche | | | Fauche | | | | Parcours boisés / prairies | | | |
| Alimentation distribuée | Foin à volonté (3 kg/j/chèvre) | | | 240g/j orge | | | | | | | | | |
| | Chèvrerie (nuit et jours de mauvais temps) | | | | | | | | | | | | |

Les mises bas ont lieu en fin d'hiver alors que le troupeau est généralement confiné en chèvrerie à cause de la neige. Si les conditions météorologiques le permettent, le troupeau sort cependant tous les jours sur les parcours proches du bâtiment. Chevreaux et chevrettes sont élevés sous la mère mais ne sortent avec le troupeau qu'à partir de début avril. Les petits mâles sont castrés car ils ne sont abattus que vers 6 mois (la castration est une demande des consommateurs mais cela simplifie également la gestion des reproducteurs en estive). Du foin et une petite ration de céréales (orge ou mélange maïs/féverole) sont distribués aux mères pour soutenir le début de lactation et compenser les sorties limitées. Cette complémentarité n'est pas systématique et certains éleveurs font le choix de n'apporter que du foin. En avril, les bêtes sont conduites sur les prairies de fauche pour un déprimage de printemps avant de rejoindre l'estive qui est gérée par un groupement pastoral regroupant des éleveurs d'ovins et de bovins. Si un berger salarié est généralement présent, sa responsabilité vis-à-vis des chèvres est limitée, et c'est l'éleveur qui assure lui-même une surveillance régulière de son troupeau. En estive, les chèvres valorisent des secteurs boisés ou envahis par la broussaille délaissés par les autres espèces. Sur la ferme, ce type d'élevage est parfois en capacité de réaliser une récolte de fourrage, permettant la quasi autonomie de l'exploitation en foin ; c'est le cas ici à hauteur de 70% des besoins en foin avec recours à une prestation pour réaliser le roundballage. D'autres achètent la totalité de l'alimentation distribuée.

La commercialisation de la viande de chevreau ne pose pas de difficulté particulière et est complémentaire avec l'autre atelier viande présent sur l'exploitation. Les chevreaux mâles sont vendus vers 6 mois en circuits courts à une clientèle diversifiée et régulière (particuliers, restaurateurs) sous forme de caissette avec découpe et mise sous vide. Certains éleveurs engraisser les chevreaux avec une ration de céréales avant l'abattage, mais ce choix ne se traduit pas forcément par un différentiel de poids des chevreaux : dans le système décrit ici, les chevreaux sont ramassés en estive et abattus directement.

Équipement :

1 bâtiment d'élevage préexistant avec fenil, qui accueille chèvres et brebis
1 tracteur 50 cv et du matériel de fenaison (fauche, andaineur, faneur – le pressage se fait en prestation)
1 véhicule et 1 bétailière

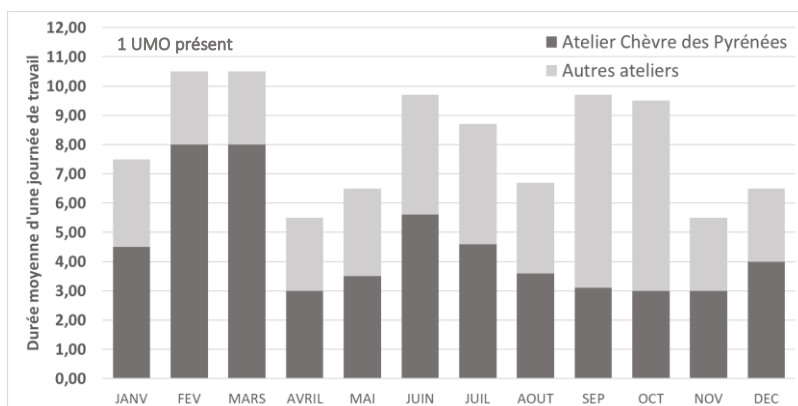
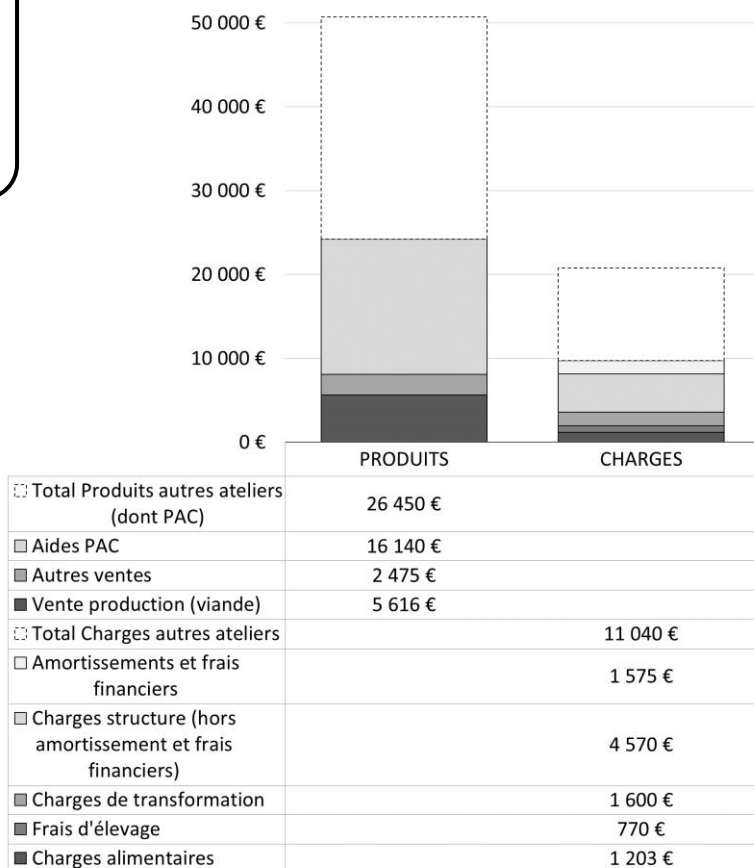
Résultats économiques de l'atelier caprin (0,5 UMO)

Valorisation moyenne des chevreaux vendus : 144 €
Produit brut /chèvre (hors primes) : 162 €/chèvre
Charges d'alimentation : 24 €/chèvre
Charges opérationnelles : 71 €/chèvre
Marge brute (hors primes) : 90 €/chèvre
Charges de structure : 123 €/chèvre
EBE de l'atelier caprin : 16 088 € soit 32 176 €/UMO
Efficacité économique (EBE/produit brut) : 66%
Rémunération du travail permise par l'atelier caprin (méthode COUPROD) : 1,7 SMIC chargé /UMO

Ce type d'élevage présente une bonne valorisation de la viande de chevreau : elle est permise par un prix de vente plus élevé que la moyenne et par le choix de commercialiser des brouards (carcasses plus lourdes). Comme de nombreux élevages de montagne, ce système repose sur les aides PAC pour assurer la rémunération de l'éleveur malgré les faibles charges d'alimentation du troupeau.

La charge de travail est toutefois conséquente pour une personne seule : les pics d'activité se ressentent au moment des mises bas du troupeau caprin (fin d'hiver) et du troupeau ovin (début d'automne), ainsi qu'au moment des foins (juin juillet). L'appui bénévole d'un membre de la famille est souvent indispensable. Au quotidien, le travail d'astreinte est important : soin aux animaux, entretien des clôtures et garde du troupeau, y compris pendant la période de l'estive en l'absence de pâtre dédié aux caprins. De plus, les secteurs d'estives valorisés par les chèvres sont parfois difficiles d'accès. Le temps de commercialisation des produits ne doit pas être négligé non plus et peut être conséquent (contacts des clients, transport des animaux à l'abattoir, livraison des colis). Au final, la rémunération de l'éleveur dépasse 1,5 SMIC/UMO pour l'atelier caprin.

Charges et produits de l'atelier Chèvre des Pyrénées



Forces et faiblesses du système :

Forces ☺ : Système économe, potentiellement autonome en fourrage grâce à l'utilisation de parcours et de secteurs d'estives délaissés par les élevages classiques du fait de leur enfrichement (cela implique toutefois une bonne maîtrise du troupeau pour éviter les conflits de voisinage)

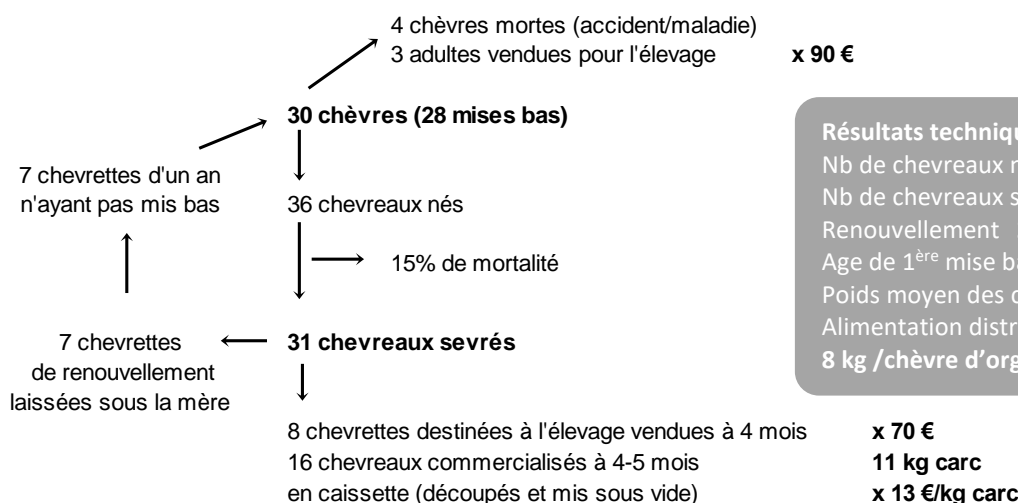
Faiblesses ☹ : L'usage de surfaces collectives (estives) expose le troupeau à des zoonoses telles que la chlamydie ce qui peut impacter les résultats techniques ; la sensibilité des chèvres au parasitisme est aussi un point de vigilance renforcé par la cohabitation avec les brebis sur les mêmes surfaces ; les bâtiments anciens n'assurent pas un confort de travail optimal ; la charge de travail est conséquente et ne doit pas être sous-estimée

Remarques : Ce type de système producteur de viande caprine est assez peu commun dans le paysage caprin métropolitain mais concerne près de 20% des éleveurs allaitants pyrénéens ; si la réussite de ce type de système dépend de la capacité de l'éleveur à bien valoriser sa viande (démarche commerciale) il repose sur des aides PAC pour rémunérer le travail de l'éleveur, ce qui suppose de pouvoir mobiliser des subventions de type ICHN et DPB estive. La taille du troupeau caprin est souvent limitée par des débouchés fragiles et insuffisants pour la viande de chevreau, notamment dans la catégorie brouard de 6 mois, qui est un produit parfois peu connu malgré ses atouts gustatifs et nutritionnels.

SA2 Elevage allaitant où l'atelier chèvre des Pyrénées est secondaire et a vocation à entretenir et débroussailler des parcelles qui se ferment et s'embroussaillent

Dans ce type d'exploitation familiale, la production de viande ou de lait n'est pas une priorité pour le troupeau de chèvre des Pyrénées : l'attente des éleveurs tient avant tout au service rendu. Il s'agit d'un service de débroussaillage et d'entretien des parcelles ou des bordures mal valorisées par les autres ruminants présents et envahies par la ronce et d'autres ligneux. Le choix de la pyrénéenne peut découler d'une tradition familiale et culturelle qui se perpétue mais cela peut être aussi tout simplement une alternative économe en temps et en intrants à une gestion mécanique de cette broussaille. Au final cet atelier caprin allaitant produit des chevreaux élevés sous la mère mais il est difficile pour les éleveurs de trouver un débouché réellement rémunérateur pour cette viande. Il s'agit parfois d'un simple manque de temps limitant la possibilité de commercialiser spécifiquement ce produit mal connu, d'autant plus que les ateliers bovins et ovins viande de l'exploitation reposent sur une commercialisation en filière longue (coopératives ou maquignons) où la viande de chevreau n'a pas sa place.

2 UMO (dont 0,2 pour les chèvres)
Montagne ou piémont
30 Chèvres des Pyrénées
380 Brebis allaitantes
33 Vaches allaitantes
70 ha dont 20 ha en propriété avec
60 ha de prairies permanentes
(dont un tiers mécanisable) et 10
ha de bois
Accès à une estive collective pour
les ovins et les bovins



Résultats techniques

Nb de chevreaux nés par mère 1,2
Nb de chevreaux sevrés par mère 1
Renouvellement 23 %
Age de 1^{ère} mise bas : 2 ans (chevrettes non séparées)
Poids moyen des chevreaux de boucherie 11 kg carc.
Alimentation distribuée : 148 kg de foin / chèvre et 8 kg /chèvre d'orge (engraissement des chevreaux)

| | Déc. | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août | Sept. | Oct. | Nov. | Déc. |
|--|------|--|---------|------|-------|-----|--------------------------------------|---------|------|----------|------|------|------|
| | | Mises bas | | | | | Vente chevreaux de 4-5 mois | | | Saillies | | | |
| | | | | | | | Fauche | Fauche | | | | | |
| Parcours et prairies à proximité de la chèvrerie | | Paturage quotidien sur secteurs à entretenir (marge des prairies, parcelles embroussaillées) | | | | | | | | | | | |
| | | Chèvrerie (nuit et jours de mauvais temps) | | | | | | | | | | | |
| Alimentation distribuée | | Foin (environ 1 kg//chèvre) | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | Engraissement chevreaux en chèvrerie | | | | | | |
| | | | | | | | Foin + 500g/jour d'aliment complet | | | | | | |

Ici le troupeau pâture toute l'année sur les parcelles de l'exploitation en fonction des besoins d'entretien et des niveaux d'enrichissement. Ainsi les pyrénéennes valorisent les ronciers, les arbustes et éventuellement des parcelles de bois grâce à des parcs clôturés de 3-4 ha ou à des filets mobiles régulièrement déplacés. En dehors de la saison hivernale, les éleveurs ne distribuent aucune alimentation au troupeau car l'objectif est d'impacter les ligneux et la ronce par le pâturage ; la ressource fourragère est largement suffisante pour alimenter le troupeau sans compter qu'une ration distribuée pourrait démotiver les chèvres à consommer cette végétation (ce type d'exploitation est pourtant autosuffisant en foin). C'est pour cette raison également que les chèvres ne sont pas envoyées en estive, contrairement aux autres troupeaux de l'exploitation. En hiver, les animaux sont rentrés en chèvrerie pour la nuit où elles sont complémentées en foin mais continuent à pâturer en journée si la météo le permet, sauf au moment des mises bas. Les chevreaux naissent en fin d'hiver et sont nourris sous la mère jusqu'à 4 ou 5 mois. Une ration d'aliment complet (aliment pour agneau) est distribuée aux chevreaux pour les engraisser avant l'abattage à raison de 500g/jour.

La commercialisation de la viande de chevreau est souvent délicate, soit que les chevreaux soient vendus à un prix peu rémunérateur, soit que les débouchés soient assez restreints. Dans ce type de système où l'atelier caprin est accessoire, les éleveurs ne sont pas toujours familiers avec la vente directe et n'ont pas forcément le temps de travailler la question commerciale. De plus, la raison d'être de l'atelier est surtout de fournir une prestation d'entretien des parcelles, la valorisation de la viande n'est donc pas une priorité même si cela participe à l'équilibre économique de l'atelier.

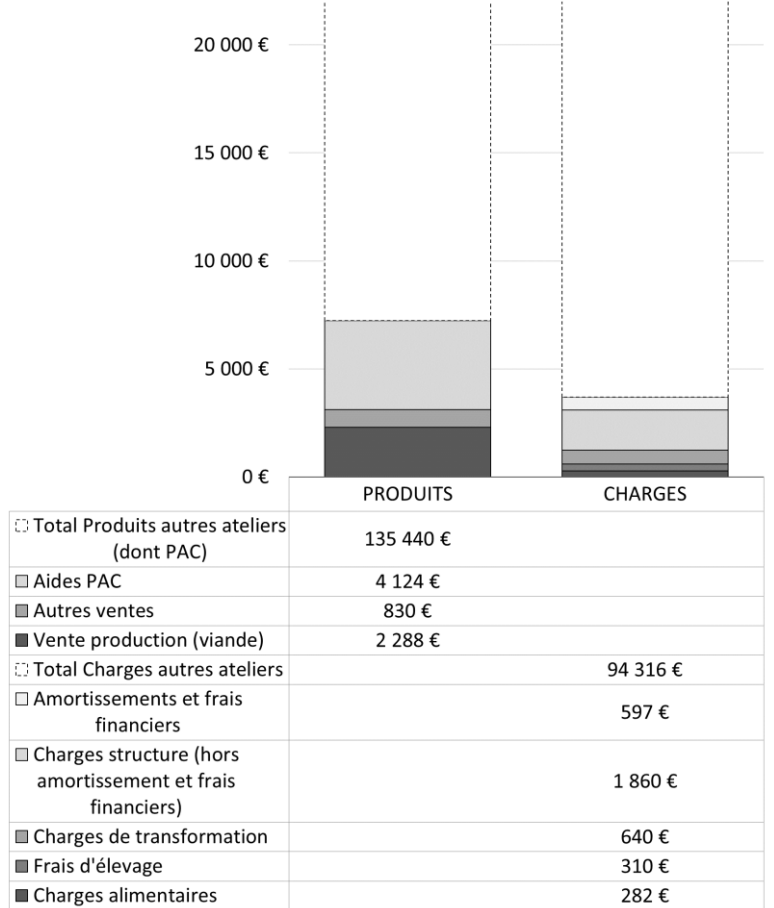
Equipement :

2 bâtiments d'élevage et un hangar
1 tracteur 110cv, 1 tracteur de 80 cv
matériel de fenaison complet (fauche, andaineur, faneur, roundballeur)
1 véhicule et 1 camion bétailière

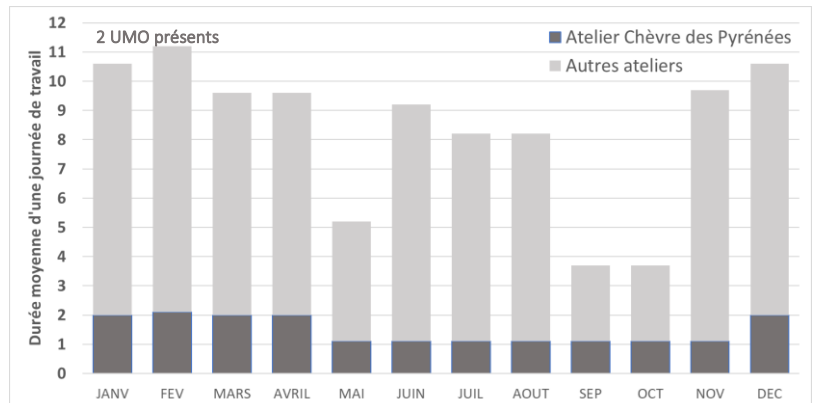
Résultats économiques de l'atelier caprin (0,2 UMO)

Valorisation moyenne des chevreaux vendus : 119 €
Produit brut /chèvre (hors primes) : 104 €/chèvre
Charges d'alimentation : 9 €/chèvre
Charges opérationnelles : 41 €/chèvre
Marge brute (hors primes) : 63 €/chèvre
Charges de structure : 82 €/chèvre
EBE de l'atelier caprin : 4 150 € soit 20 752 €/UMO
Efficacité économique (EBE/produit brut) : 57%
Rémunération du travail permise par l'atelier caprin (méthode COUPROD) : 0,5 SMIC chargé /UMO

Charges et produits de l'atelier Chèvre des Pyrénées



Malgré une complémentation destinée à les engraisser, le poids moyen des chevreaux de boucherie n'est pas supérieur à la moyenne observée au sein de la race. L'option de commercialiser des brouillards pourrait compenser ces résultats techniques, mais cela demanderait un effort supplémentaire pour promouvoir ce produit et démarcher une clientèle, alors même que les débouchés sont déjà fragiles. Ce type d'élevage présente cependant une valorisation correcte de la viande de chevreau mais les résultats techniques sont aléatoires, ce qui dégrade le produit brut dégagé par chèvre. Cela découle du fait qu'ici les chèvres sont un troupeau accessoire dont la principale utilité est de consommer la ronce et les ligneux. La présence de troupeaux ovins et bovins aux effectifs conséquents laisse d'ailleurs peu de disponibilité aux éleveurs pour les chèvres. L'atelier chèvre des Pyrénées occupe une à deux heures de travail par jour principalement consacrées aux soins du troupeau et à sa gestion (gardienage éventuel certains jours).



Malgré les faibles charges, ce sont les aides PAC qui

permettent de dégager un revenu à hauteur d'un demi SMIC par UMO pour l'atelier caprin. A noter cependant : la contribution des chèvres des Pyrénées au fonctionnement global de la ferme (économie de temps et d'intrants pour débroussailler) n'a pas été prise en compte ici, bien que sa valeur économique ne soit pas nulle.

Forces et faiblesses du système :

Forces ☺ : Atelier caprin économe en temps et en intrants, autonome en fourrage, qui représente une alternative efficace à un entretien mécanique des parcelles avec tous les atouts que cela peut induire pour l'exploitation (augmentation du prorata d'admissibilité des parcelles déclarées à la PAC, complémentarité avec d'autres espèces de ruminants, gain de temps et de pénibilité en ce qui concerne le débroussaillage)

Faiblesses ☹ : La commercialisation de la viande de chevreau est parfois difficile, ce qui peut remettre en question la rentabilité de l'atelier, et compliquer la gestion du troupeau caprin (augmentation subie des effectifs, présence de chevreaux mâles non vendus et pas toujours castrés) ; la sensibilité des chèvres au parasitisme doit être un point de vigilance car elle peut induire une mortalité importante, surtout si elles valorisent les mêmes parcelles que les brebis.

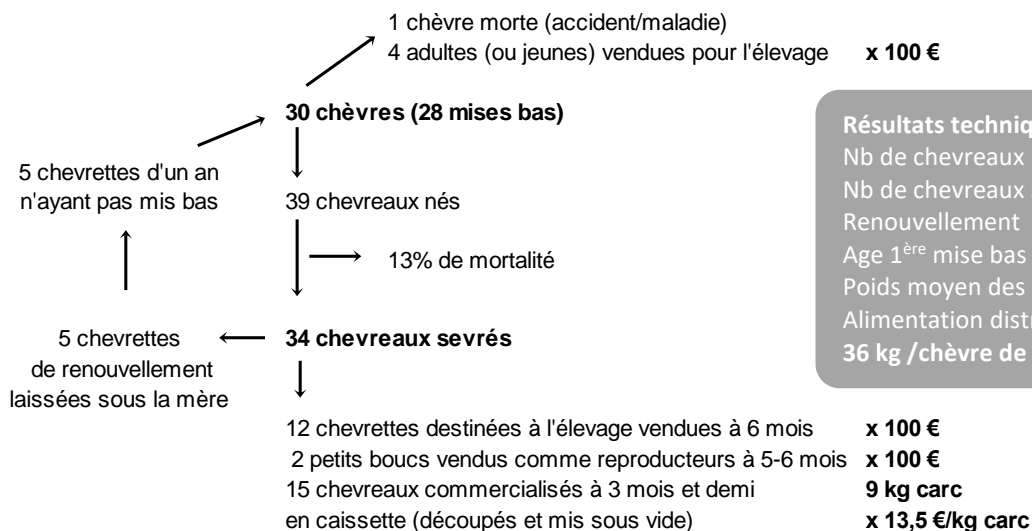
Remarques : Le temps de gestion des clôtures (ou de déplacement des parcs mobiles) n'est pas à négliger dans ce système ; il arrive même parfois que l'un des éleveurs soient contraints de garder les chèvres sur certains secteurs difficiles à clôturer ; toutefois ce temps doit être mis en regard avec le temps (et la pénibilité) de débroussaillage économisé. Ce type de système est d'ailleurs assez courant et représente environ 40 % des systèmes allaitants en race pyrénéenne.

SA3 Elevage allaitant de type « familial », pluriactif, valorisant des chevreaux lourds, avec recours à l'estive et aux aides PAC

Ce système est assez proche du système suivant (SA4) dans la mesure où il s'agit d'éleveurs possédant un troupeau de chèvres des Pyrénées par passion et exerçant par ailleurs une activité non agricole qui assure l'essentiel du revenu familial. Ici, l'atelier caprin est la seule activité d'élevage pour l'éleveur et sa dimension peut être assez conséquente avec plusieurs dizaines d'animaux.

D'autre part, l'éleveur est généralement issu d'une famille d'agriculteurs, ce qui facilite son accès à des terres, des estives, mais aussi à du matériel et une chèvrerie déjà amortis. La perpétuation et la transmission d'une culture familiale liée à l'élevage fait particulièrement sens ici, et le choix (ou le maintien dans la famille) d'une race en conservation telle que la pyrénéenne en fait partie. Il s'agit d'un système tout à fait économe, qui peut s'appuyer sur la valorisation de surfaces d'estives durant une bonne partie de l'année et qui commercialise des chevreaux lourds au printemps. L'accès aux aides PAC donne à cet atelier une vraie place dans les revenus du foyer.

0,33 UMO (cotisant solidaire)
Montagne
30 Chèvres des Pyrénées
7 ha de prairies permanentes dont
4 ha en propriété
Possibilité de fauche sur 4 ha
Accès à une estive



Résultats techniques

Nb de chevreaux nés par mère **1,3**
Nb de chevreaux sevrés par mère **1,1**
Renouvellement **17 %**
Age 1^{ère} mise bas : **2 ans** (séparation des chevrettes)
Poids moyen des chevreaux de boucherie **9 kg carc.**
Alimentation distribuée : **260 kg de foin /chèvre et 36 kg /chèvre de concentrés**

| | Déc. | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août | Sept. | Oct. | Nov. | Déc. | |
|---|--|---------|----------|-----------------------------|--|-----|---------------------|---------|--------|-------|------|------|------|--|
| | Mises bas | | Saillies | | | | | | | | | | | |
| | | | | Vente chevreaux de 3,5 mois | | | Vente reproducteurs | | | | | | | |
| Estive | | | | | Estive | | | | | | | | | |
| Parcours et prairies à proximité de la chèvrerie | Pâturage sur prairies | | | | | | Fauche | | Fauche | | | | | |
| Alimentation distribuée | | | | | Foin (1,5 kg/j/chèvre) | | | | | | | | | |
| | | | | | Maïs (180 g/j/chèvre) et bouchon de luzerne (120 g/j/chèvre) | | | | | | | | | |
| | Chèvrerie (nuit et jours de mauvais temps) | | | | | | | | | | | | | |

Dans ce système, les mises bas démarrent relativement tôt, avec le risque que certaines chèvres mettent bas en extérieur et perdent leurs chevreaux : en effet, si la météo le permet, la période d'estive est prolongée au maximum et le troupeau est descendu à la ferme juste avant les mises bas. Il y reçoit du foin et un mélange de maïs et de bouchons de luzerne, tout en ayant accès aux prairies proches de la chèvrerie. Les chevreaux sont élevés sous la mère et les petits mâles sont commercialisés pour les fêtes de Pâques en mars avril, avant la montée en estive du troupeau qui peut intervenir relativement tôt, dès le mois d'avril si les conditions sont réunies. Il s'agit en général d'une estive non gardée. Si un berger (ou vacher) est parfois présent sur des quartiers proches, il n'a pas de responsabilité particulière envers les chèvres. L'éleveur monte donc régulièrement pour maintenir le lien avec ses bêtes et s'assurer que tout va bien. L'estive permet à l'éleveur de faucher ses prairies mécanisables et d'assurer ainsi l'autonomie en foin de l'atelier. Les chevrettes de l'année sont séparées du troupeau au moment où les boucs sont introduits dans le troupeau pour éviter une saillie la première année. Ce petit lot de chevrettes est ainsi descendu à la ferme en même temps que les reproducteurs à vendre, puis pâture sur des zones embroussaillées non fauchées parfois en compagnie d'une chèvre adulte non mise à la repro. En dehors de la période d'été et d'automne, le ou les boucs sont conduits sur une parcelle à part.

La commercialisation des chevreaux pour la viande ne pose pas problème car l'éleveur peut compter sur un réseau d'habités à une période de l'année (printemps, fêtes de Pâques) où il existe une demande pour ce type de produit. Les chevreaux sont abattus et découpés sous vide avant livraison aux clients. Toutes les chevrettes non conservées ainsi que quelques boucs sont également vendus comme reproducteurs une fois sevrés (vers 5-6 mois).

Equipement :

1 chèvrerie issue d'un bâtiment familial (avec stockage foin)
1 tracteur 70cv avec fourche
Matériel de fenaison amorti
1 véhicule

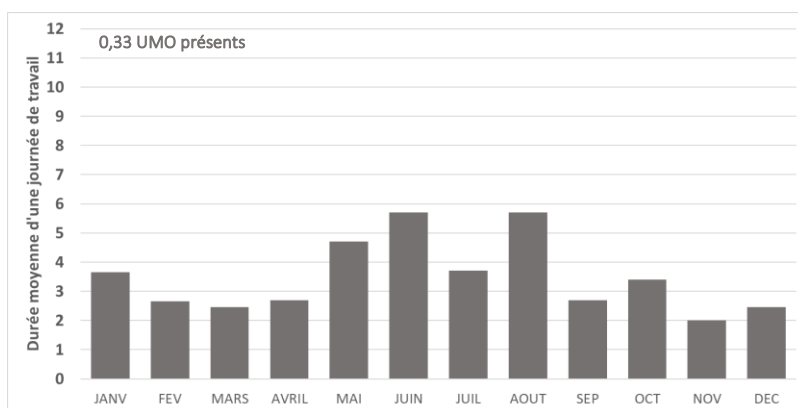
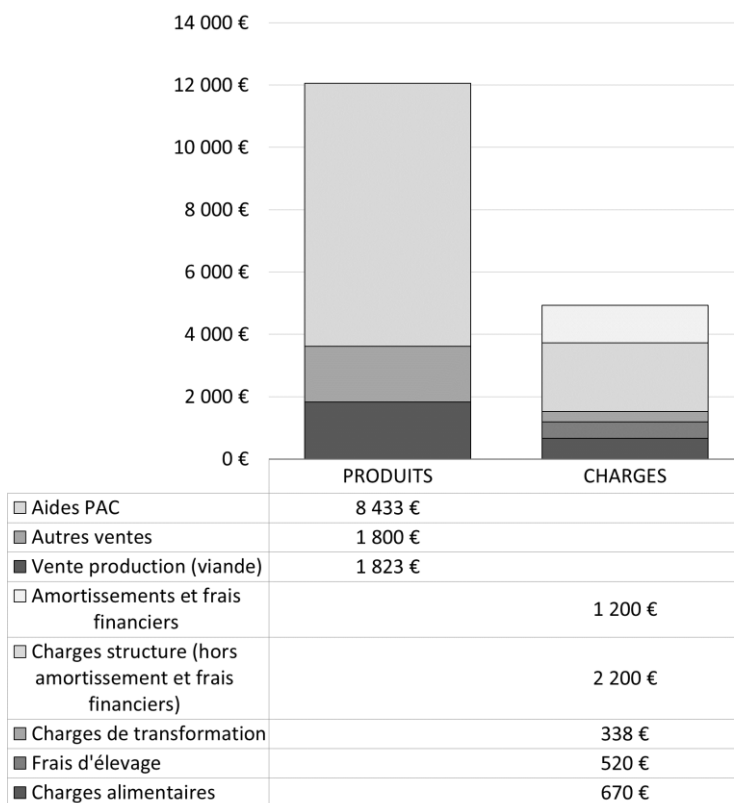
Résultats économiques de l'atelier caprin (0,33 UMO)

Valorisation moyenne des chevreaux vendus : 111 €
Produit brut /chèvre (hors primes) : 121 €/chèvre
Charges d'alimentation : 22 €/chèvre
Charges opérationnelles : 51 €/chèvre
Marge brute (hors primes) : 70 €/chèvre
Charges de structure : 113 €/chèvre
EBE de l'atelier caprin : 8 328 € soit 25 236 €/UMO
Efficacité économique (EBE/produit brut) : 69%
Rémunération du travail permise par l'atelier caprin (méthode COUPROD) : 1,1 SMIC chargé /UMO

Ici, la rentabilité économique de l'atelier chèvre des Pyrénées n'est pas forcément un enjeu bien que l'éleveur ait le souci de couvrir ses charges grâce à la vente des produits issus de son troupeau. Il bénéficie d'opportunités liés à une bonne insertion socio-économique sur le territoire (accès à l'estive, prêt de matériel) ce qui est un atout pour le fonctionnement de ce système. Ce type d'élevage est par ailleurs généralement considéré comme un fournisseur de reproducteurs de qualité, car les jeunes sont laissés sous la mère pendant pratiquement 6 mois avant d'être vendus, ce qui leur assure un bon démarrage. La valorisation des chevreaux de boucherie et des jeunes reproducteurs est ainsi équivalente si l'on tient compte des frais d'abattage et de découpe (2,50 €/kg carc).

Le temps de travail consacré à l'atelier caprin est loin d'être négligeable avec des pics de travail au moment des mises bas et pour les foins, qui s'ajoutent à une activité professionnelle extérieure. Certains éleveurs doivent ainsi poser des congés pour gérer les mises bas et assurer les foins. La période d'estive nécessite aussi de fréquentes visites au troupeau (au moins une fois par semaine) ce qui peut parfois prendre une journée entière. L'appui de la famille ou du réseau amical pour ces pics de travail permet de soulager l'éleveur lors de ces périodes intenses. Quoiqu'il en soit, l'apport de la PAC donne une dimension économique à cet atelier avec une rémunération qui dépasse le SMIC par UMO.

Charges et produits de l'atelier Chèvre des Pyrénées



Forces et faiblesses du système :

Forces ☺ : Atelier caprin relativement économe grâce à la pratique de l'estive et la récolte de foin sur la ferme ; la commercialisation de la viande de chevreau est facilitée par l'existence d'un réseau de clients habituels, ce qui est également vrai pour les chevrettes et jeunes mâles destinés à l'élevage ; la pratique de l'estive permet d'atténuer la pression parasitaire qui s'exerce sur le troupeau, bien que cela demeure un point de vigilance.

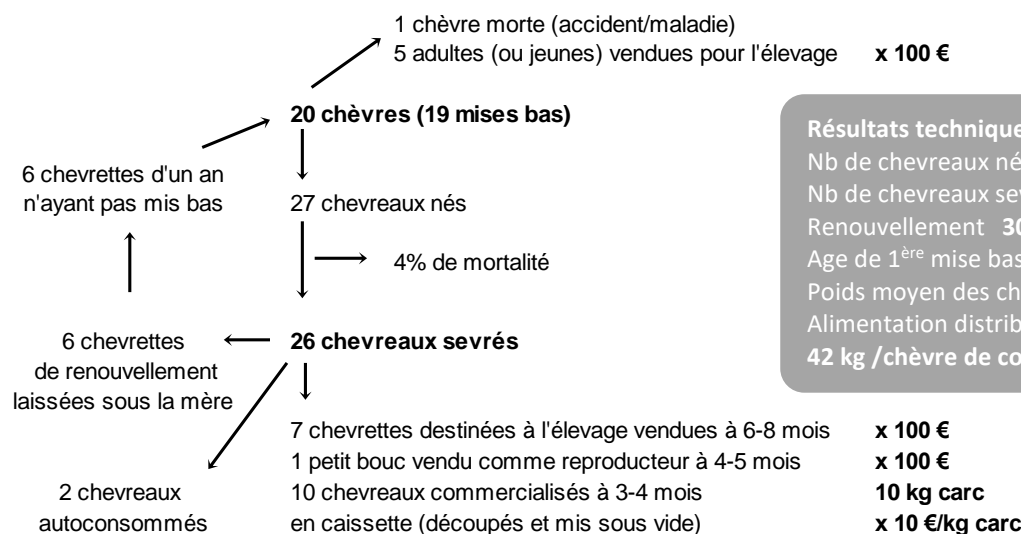
Faiblesses ☹ : La charge de travail liée au troupeau est conséquente dans le cadre d'une pluriactivité : les chantiers de mises bas et les foins demandent ainsi une bonne organisation pour s'articuler avec l'exercice d'une activité professionnelle extérieure ; de même, l'appui familial (ou le réseau amical) est primordial pour assurer ces tâches, ce qui peut fragiliser le système lorsqu'il fait défaut.

Remarques : Dans ce type de système qui concerne environ 15% des éleveurs allaitants, la durée de l'estive est assez variable suivant les conditions climatiques endurées par le troupeau. Ainsi, une estive de 9 mois est courante au Pays basque alors qu'elle se limite parfois à 5 ou 6 mois dans les Pyrénées centrales. L'option de commercialiser du chevreau brouillard permettrait de mieux valoriser les chevreaux à moindre coût puisqu'une fois castrés, ils pourraient suivre leur mère en estive ; cependant, le risque d'en perdre à la montagne et de ne pas trouver de débouchés pour des animaux plus âgés à l'automne est un frein à considérer.

SA4 Elevage allaitant de type « familial », pluriactif, valorisant des chevreaux lourds, sans recours à l'estive ni aux aides PAC

Comme dans le système précédent, il s'agit ici d'éleveurs passionnés par la chèvre des Pyrénées, qui ont fait le choix de monter un troupeau de chèvre « pour le plaisir », en parallèle de leur activité professionnelle, troupeau qui est souvent associé à d'autres petits élevages (volailles, porcs...). L'acquisition du foncier est souvent lié à celle de la maison d'habitation et les éleveurs sont bien insérés dans le tissu socio-économique local avec de nombreux contacts dans le milieu agricole (famille, voisins...). Si le revenu principal de l'éleveur est extérieur, cet atelier caprin présente une certaine dimension économique avec la commercialisation de chevreaux élevés sous la mère. Le troupeau tient également une place importante dans l'approvisionnement du foyer (autoconsommation de viande de chevreau, voire de lait et de quelques fromages). Les chèvres permettent en outre d'entretenir les parcelles de prairies et de bois. En revanche ce type de système est dans l'obligation d'acheter l'alimentation distribuée car les prairies ne sont pas fauchées. De même, les chèvres ne sont pas envoyées en estive, l'éleveur préférant les garder à proximité en été et n'ayant de toute façon pas forcément la possibilité de trouver une place en estive pour un troupeau de cette taille.

0,33 UMO (dont 0,28 pour les chèvres), pas d'affiliation MSA
Toutes zones
20 Chèvres des Pyrénées
30 Poules pondeuses/de chair
2 Porcs à l'engraissement
5 ha en propriété dont 3 ha de prairies naturelles non fauchées et 2 ha de bois



Résultats techniques

Nb de chevreaux nés par mère **1,4**
Nb de chevreaux sevrés par mère **1,3**
Renouvellement **30 %**
Age de 1^{ère} mise bas : **2 ans** (chevrettes non séparées)
Poids moyen des chevreaux de boucherie **10 kg carc.**
Alimentation distribuée : **470 kg de foin / chèvre et 42 kg /chèvre de concentrés**

| | Déc. | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août | Sept. | Oct. | Nov. | Déc. | |
|--|--|---------|-----------------------------|------|--|-----|----------|---------|-----------------------|---------------------|------|------|------|--|
| | Mises bas | | Vente chevreaux de 3-4 mois | | | | Saillies | | | Vente reproducteurs | | | | |
| Parcours et prairies à proximité de la chèvrerie | Chèvrerie (nuit et jours de mauvais temps) | | | | Pâturage sur prairies (parcs) | | | | Bois | | | | | |
| Alimentation distribuée | Foin à volonté (3 kg/j/chèvre) | | | | Mélange Triticale-Luzerne-Pois-Orge (200 g/j/chèvre) | | | | Orge (100 g/j/chèvre) | | | | | |

Les mises bas ont lieu en hiver alors que le troupeau est rentré en chèvrerie. La taille modeste du troupeau permet d'assurer un bon suivi des mises bas et le taux de mortalité à la naissance est faible. Suivant les cas, il arrive que les animaux restent en bâtiment tout l'hiver, soit pour des raisons climatiques, soit par souci pratique lié à l'activité professionnelle extérieure, ou encore pour garantir la ressource fourragère à venir et limiter l'infestation parasitaire des prairies dont la superficie est limitée. Une ration de foin et de concentrés est distribuée pendant tout l'hiver. Une petite ration d'orge est également distribuée le restant de l'année pour faciliter la manipulation des animaux. Le pâturage des prairies se fait grâce à des parcs pour permettre des rotations et gérer la pression parasitaire qui est forte sur ce type de système. Les bois sont utilisés en été ou à l'automne pour soulager les prairies et permettre aux animaux de consommer glands et châtaignes.

La commercialisation des chevreaux se fait sans difficulté grâce au réseau amical et professionnel. En général, les clients sont suffisamment proches pour que l'éleveur assure lui-même l'abattage et la découpe des bêtes à son domicile. Il s'agit à la fois d'une recherche d'économie (pas de frais d'abattage ni de découpe), mais également d'une volonté d'éviter aux bêtes le stress de l'abattoir. Le travail dédié à cette tâche n'est pas négligeable mais reste supportable pour une douzaine de chevreaux. Quelques chèvres sont traitées après la vente des chevreaux et ce pendant tout l'été : l'autoconsommation ainsi permise par le troupeau (lait et viande, sans compter les produits issus de l'atelier volaille, et de la transformation des porcs) est un véritable atout pour le foyer.

Equipement :

- 1 chèvrerie auto construite (avec stockage foin)
- 1 tracteur 60cv
- 1 véhicule

Résultats économiques de l'atelier caprin (0,28 UMO)

- Valorisation moyenne des chevreaux vendus : 100 €
- Produit brut /chèvre (hors primes) : 141 €/chèvre
- Charges d'alimentation : 93 €/chèvre
- Charges opérationnelles : 109 €/chèvre
- Marge brute (hors primes) : 32 €/chèvre
- Charges de structure : 72 €/chèvre
- EBE de l'atelier caprin : -344 €

Dans ce type de système, la rentabilité économique de l'atelier chèvre n'est pas un enjeu du fait de l'existence d'un revenu extérieur. Les ventes de l'atelier doivent cependant permettre un certain équilibre économique pour que l'activité soit pérenne. Elle a également son importance dans l'approvisionnement du foyer qui autoconsomme une partie de sa production. La vente de reproducteurs (principalement chevrettes et adultes) est aussi rémunératrice que la commercialisation de viande de chevreau car les chevreaux de boucherie sont ici peu nombreux et sans doute vendus à prix « d'amis ». Le fait de fournir des reproducteurs pour d'autres élevages est toutefois plus satisfaisant pour l'éleveur qui exerce par ailleurs une pression de sélection assez forte sur son troupeau en vendant régulièrement des chèvres adultes. La demande existante en race pyrénéenne est un atout en ce domaine.

Le travail nécessité par ce type d'élevage est assez conséquent (1 à 4 heures par jour pour les chèvres), dans la mesure où il s'ajoute à une journée de travail extérieure. La traite de quelques chèvres pour avoir un peu de fromage représente notamment un travail d'astreinte important le cas échéant. Il arrive d'ailleurs que la réalité professionnelle ou familiale s'impose à l'éleveur et l'oblige à suspendre cette activité d'élevage par manque de disponibilité, et ce d'autant plus qu'en l'absence d'aides PAC le résultat est négatif (les produits autoconsommés sont comptabilisés). Le travail de l'éleveur n'est donc pas rémunéré dans ce système.

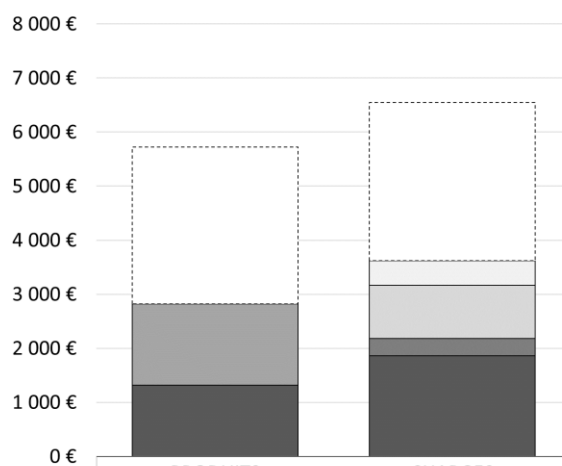
Forces et faiblesses du système :

Forces ☺ : Atelier caprin de petite dimension permettant l'approvisionnement du foyer en viande, voire en lait et en fromages pendant les mois d'été, parallèlement à l'exercice d'une activité professionnelle non agricole à plein temps ; une bonne insertion socio-économique sur le territoire facilite la commercialisation de la viande de chevreau et l'approvisionnement en foin et aliments distribués.

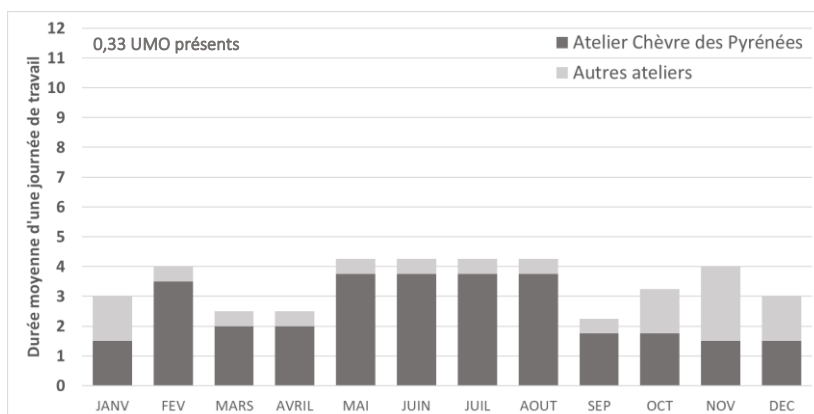
Faiblesses ☹ : La sensibilité des chèvres au parasitisme doit être un point de vigilance car les surfaces de pâturage sont réduites ; le prix de commercialisation de la viande de chevreau est relativement modeste sans doute du fait de la nature de la clientèle (réseau amical et professionnel)

Remarques : La production de broutards est difficilement envisageable dans ce type de système du fait des surfaces disponibles pour le pâturage. C'est aussi la raison pour laquelle l'augmentation des effectifs de chèvres n'est pas recherchée non plus. Le temps de travail que l'éleveur peut consacrer à cet atelier est de toute façon limité. Une augmentation du prix de vente des chevreaux pourrait être étudiée pour couvrir l'ensemble des charges de l'atelier. Ce type de système représente un quart des élevages allaitants en chèvre des Pyrénées.

Charges et produits de l'atelier Chèvre des Pyrénées



| | PRODUITS | CHARGES |
|--|----------|---------|
| Total Produits autres ateliers (dont PAC) | 2 900 € | |
| Aides PAC | 0 € | |
| Autres ventes | 1 500 € | |
| Vente production (viande) | 1 320 € | |
| Total Charges autres ateliers | | 2 923 € |
| Amortissements et frais financiers | | 460 € |
| Charges structure (hors amortissement et frais financiers) | | 985 € |
| Charges de transformation | | 0 € |
| Frais d'élevage | | 315 € |
| Charges alimentaires | | 1 864 € |



Éléments de comparaison des systèmes allaitants

Les systèmes d'élevages de type allaitant valorisant la chèvre des Pyrénées se caractérisent par l'utilisation de prairies et de parcours plus ou moins boisés et embroussaillés. Pour les cas types SA1 et SA3, la période d'estive joue également un rôle important dans l'alimentation des troupeaux. Ainsi la complémentation éventuellement distribuée aux animaux est relativement faible et se traduit par des charges d'alimentation peu élevées. Le système SA4 quant à lui dispose de peu de surfaces et compense par des distributions d'aliments qui, bien que raisonnables, affectent le résultat de ce cas type.

Le produit brut par chèvre présente une variabilité importante d'un système à l'autre : il s'explique par la réussite technique de l'atelier (nombre de chevreaux sevrés par mère) et par le prix de vente des chevreaux, lui-même dépendant de l'âge de commercialisation et du prix de vente des chevreaux destinés à la boucherie ou vendus pour l'élevage. Le système SA1 dégage ainsi 162 € par chèvre grâce à une productivité numérique correcte et à la commercialisation de broutards de 13 kg carcasse. A l'inverse, le système SA2 est handicapé par une productivité numérique plus faible (1 chevreau sevré par chèvre).

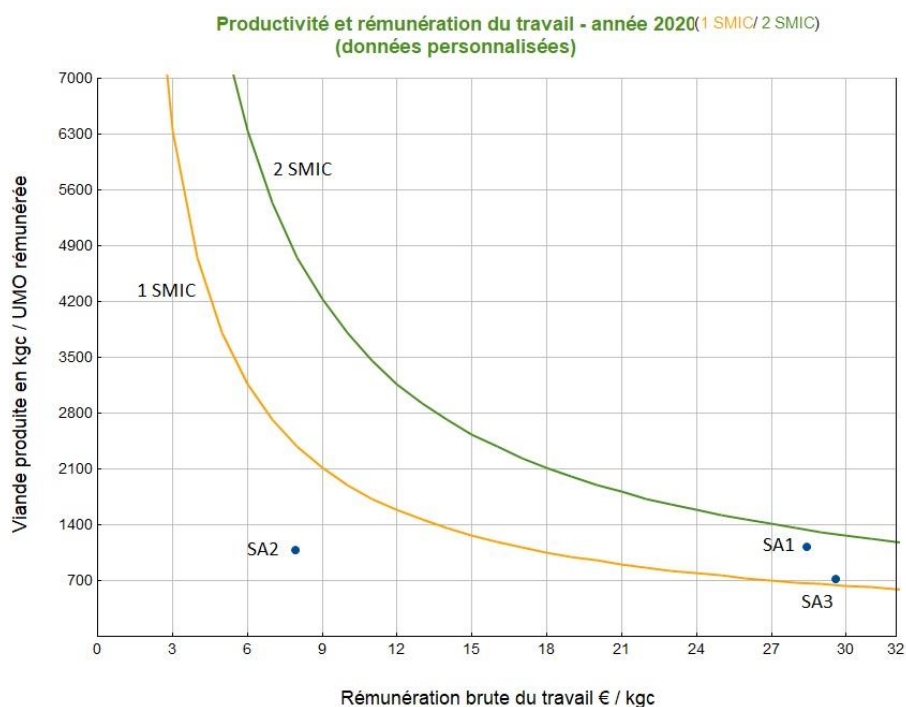
La combinaison de ces différents éléments explique que la marge brute dégagée par chèvre varie au final du simple au triple avec 32 € par chèvre pour le système SA4 et 90 € par chèvre pour le système SA1.

Tableau récapitulatif des indicateurs pour les systèmes allaitants :

| | SA1 Elevage allaitant utilisant l'estive, au sein d'une exploitation diversifiée, avec production de chevreaux de type broutards commercialisés en direct | SA2 Elevage où l'atelier chèvre des Pyrénées est secondaire et a vocation à entretenir et débroussailler des parcelles qui se ferment et s'embroussaillent | SA3 Elevage de type «familial», pluriactif, valorisant des chevreaux lourds, avec recours à l'estive et aux aides PAC | SA4 Elevage de type «familial», pluriactif, valorisant des chevreaux lourds, sans recours à l'estive ni aux aides PAC |
|---|---|--|---|---|
| UMO | 1 UMO Dont 0,5 pour les chèvres (ici 4,5h/j en moyenne) | 2 UMO Dont 0,2 pour les chèvres (ici 1h/j en moyenne) | 0,33 UMO (ici 3,5h/j en moyenne) | 0,33 UMO Dont 0,28 pour les chèvres (ici 3,5h/j en moyenne) |
| Nb Chèvres | 50 (+ 60 ovins) | 30 (+ 380 ovins et 33 bovins) | 30 | 20 (+ volailles et porcs) |
| SAU et estive | 10 ha + 20 ha de parcours boisés + estive | 60 ha + 10 ha de bois | 7 ha + estive | 3 ha + 2 ha de bois |
| Valorisation viande de chevreau | Chevreaux de 13 kg carc 13,5 €/kg carc | Chevreaux de 11 kg carc 13 €/kg carc | Chevreaux de 9 kg carc 13,5 €/kg carc | Chevreaux de 10 kg carc 10 €/kg carc |
| Produit brut /chèvre (hors primes) | 162 € | 104 € | 121 € | 141 € (dont autoconso) |
| Charges d'alimentation /chèvre | 24 € | 9 € | 22 € | 93 € |
| Marge brute /chèvre | 90 € (hors primes) | 63 € (hors primes) | 70 € (hors primes) | 32 € (hors primes) |
| Charges de structure /chèvre | 123 € | 82 € | 113 € | 72 € |
| EBE de l'atelier caprin | 16 088 € | 4 150 € | 8 328 € | -344 € |
| Rémunération du travail permise par l'atelier caprin | 1,7 SMIC chargé par UMO | 0,5 SMIC chargé par UMO | 1,1 SMIC chargé par UMO | - |

Les charges de structure varient également d'un système à l'autre. On constate ainsi qu'elles sont relativement faibles pour le cas type SA2, ce qui est lié à la dilution de ces charges dans un système où les chèvres sont minoritaires. Le système SA4 est un cas particulier car l'éleveur ne paie pas de charges MSA. Les amortissements et frais financiers dépendent bien entendu des bâtiments et équipements de la ferme, et pèsent plus lourds sur les petites structures spécialisées.

Représentation de la productivité et de la rémunération du travail issue du logiciel COUPROD pour les cas types allaitants SA 1, 2 et 3



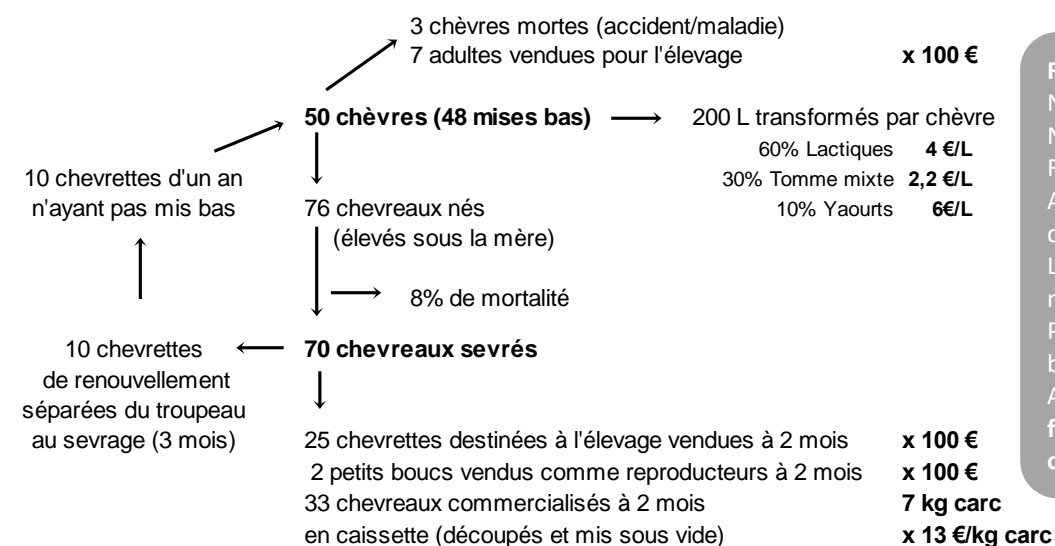
Dans ces trois systèmes, la quantité de viande produite par UMO est assez proche, par contre, la rémunération brute du travail ramenée au kilo carcasse est nettement plus faible pour le système SA2.

Malgré des systèmes de conduites économes, on constate que les produits dégagés par l'atelier (commercialisation de la viande et vente de reproducteurs) peinent à couvrir l'ensemble des charges. Au final, ce sont les aides PAC qui rémunèrent le travail de l'éleveur, à l'exception du système SA4 qui n'en touche pas, et qui pour le coup est légèrement déficitaire. Le résultat économique de l'atelier est donc très dépendant de la possibilité de l'éleveur d'accéder à des primes, et notamment à des DPB estives. Le calcul par le logiciel COUPROD d'une rémunération du travail permise par l'atelier caprin et exprimée en SMIC chargé par UMO montre bien les disparités suivant les situations. Ces résultats sont cependant à interpréter avec prudence. En effet, si le système SA1 dégage la meilleure rémunération par UMO, ce résultat masque une charge de travail très élevée par UMO. Par ailleurs, dans le système SA2, nous avons vu que la finalité du troupeau de chèvres des Pyrénées n'est pas nécessairement d'assurer une rémunération du travail, mais bien de contribuer au fonctionnement et à l'équilibre de la ferme en entretenant le parcellaire, ce qui économise du temps (et de la pénibilité) à l'éleveur dispensé de passer la débroussailleuse ou le gyrobroyeur.

SF1 Elevage fromager en monotraite disposant de surfaces de parcours conséquentes, sans estive ni fenaison, et élevant les chevreaux sous la mère

Ce système concerne généralement des éleveurs installés hors cadre familial sur des communaux de types landes ou bois, souvent délaissés par d'autres types de production mais particulièrement adaptés aux chèvres pyrénéennes. Ici, le foncier n'est pas un facteur limitant et la ressource fourragère naturellement présente assure une bonne partie de l'alimentation du troupeau. En revanche, la configuration et le mode de faire valoir sont plus ou moins facilitants : il n'est pas toujours possible d'installer des clôtures (à cause du relief ou des broussailles, ou tout simplement par manque de maîtrise du foncier) ce qui conduit les éleveurs à passer beaucoup de temps à garder le troupeau sur les parcours. De fait, l'organisation du travail amène le plus souvent les éleveurs à faire le choix de la monotraite. Ce cas type est caractérisé par des frais d'alimentation modérés malgré l'impossibilité de réaliser des foins. Bien que le système soit proche du bio, la certification n'est pas systématique, l'éleveur privilégiant l'achat d'aliments et de fourrages locaux plutôt que bio. Les vaches ont ici un rôle complémentaire dans le fonctionnement du système, puisqu'elles consomment l'herbe et les refus des chèvres, tout en produisant du lait qui est transformé en tommes, diversifiant ainsi l'offre de produits commercialisés. Un atelier brebis laitière remplace parfois les vaches.

2 UMO (dont 1,6 pour les chèvres)
Piémont et Montagne (zones intermédiaires)
50 Chèvres des Pyrénées
2 Vaches laitières
70 ha plus ou moins boisés pâturés dont 2 ha en propriété, le reste en fermage/bail oral ou convention pluriannuelle de pâturage



Résultats techniques

Nb de chevreaux nés par mère **1,5**
Nb de chevreaux sevrés par mère **1,4**
Renouvellement **20 %**
Age 1^{ère} mise bas : **2 ans** (séparation des chevrettes)
Lactation : **200 L transformés** par mère (après sevrage des chevreaux)
Poids moyen des chevreaux de boucherie **7 kg carc.**
Alimentation distribuée : **360 kg de foin /chèvre** et **36 kg /chèvre de concentrés**

| | Déc. | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août | Sept. | Oct. | Nov. | Déc. |
|---------------------------------|------|---------|--|------|--------------------------------------|-----|------------------------|---------|------|----------|------|------|------|
| | | | Mises bas | | Séparation chevrettes renouvellement | | | | | Saillies | | | |
| | | | Monotraite avec chevreaux | | | | Monotraite | | | | | | |
| | | | | | Vente chevreaux de 2 mois | | | | | | | | |
| Parcours | | | Pâturage sur parcours (bois, landes) avec garde | | | | | | | | | | |
| Chèvrerie (+ parc de proximité) | | | Chèvrerie (nuit et jours de mauvais temps) + petit parc attenant | | | | | | | | | | |
| Alimentation distribuée | | | Foin (1 kg/j/chèvre) + Foin de luzerne (0,5 kg/j/chèvre) | | | | Foin (0,5 kg/j/chèvre) | | | | | | |
| | | | Mélange orge/triticales/pois (240 g/j/chèvre) | | | | | | | | | | |

Les mises bas ont lieu en hiver et l'ensemble des chevreaux est laissé sous la mère jusqu'à 2 mois. Passé le premier mois, les chevreaux sont enfermés à part la nuit, et les éleveurs procèdent à une traite le matin. Les mâles sont ensuite commercialisés pour la viande en caissettes, tandis que les chevrettes sont en principe destinées à l'élevage et vendues vers 2-3 mois. Les chevrettes de renouvellement sont séparées du troupeau à 3 mois environ et conduites à part sur un parc qui leur est dédié. La traite est souvent manuelle (par choix) mais peut également passer par un pot trayeur. La présence d'un quai de traite n'est pas systématique non plus. La végétation prélevée est la base de l'alimentation du troupeau : les animaux pâturent des parcours toute l'année ou presque et rentrent à la chèvrerie pour la nuit où ils bénéficient d'une distribution de foin (dont foin de luzerne) et de concentrés pour préparer les mises bas et soutenir le début de lactation. Parfois, une poignée de grain est aussi nécessaire pour motiver les animaux à monter sur le quai de traite. Le lait est transformé en une gamme de fromages assez diversifiée : lactiques (crottins) mais aussi tommes (avec le lait de vache à proportion de 70% lait de vache/30% lait de chèvre) et en moindre mesure yaourts au lait de chèvre. La commercialisation ne pose pas problème et s'appuie sur l'image de la race.

Equipement :

1 chèvrerie (avec stockage foin)
Traite manuelle (avec quai de traite)
Fromagerie récente
1 véhicule type 4x4

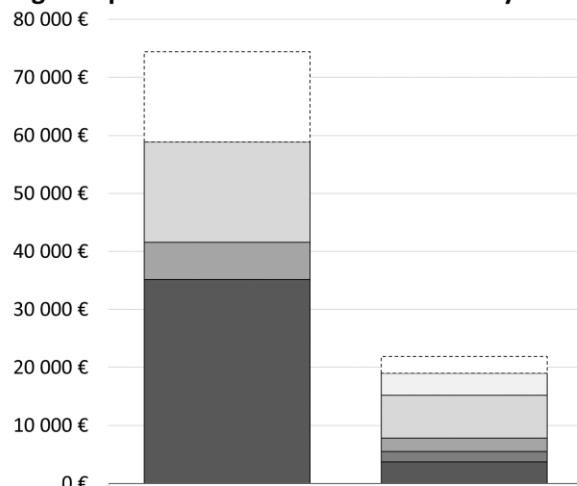
Résultats économiques de l'atelier caprin (1,6 UMO)

Valorisation moyenne du lait transformé : 3,66 €/L
Valorisation moyenne des chevreaux vendus : 95 €
Produit brut (hors primes) : 831 €/chèvre ou 4,30 €/L transformé
Charges d'alimentation : 74 €/chèvre
Charges opérationnelles : 157 €/chèvre
Marge brute (hors primes) : 674 €/chèvre ou 3,50 €/L transformé
Charges de structure : 223 €/chèvre ou 1,16 €/L tr.
EBE de l'atelier caprin : 43 670 € soit 27 294 €/UMO
Efficacité économique (EBE/produit brut) : 74%
Rémunération du travail permise par l'atelier caprin (méthode COUPROD) : 1,4 SMIC chargé/UMO

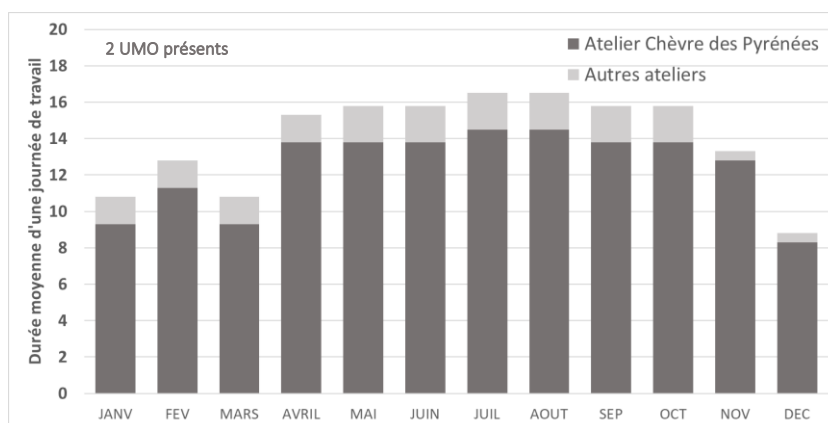
Grâce à une commercialisation en circuits courts, la valorisation du lait est intéressante et permet de dégager une marge brute par chèvre satisfaisante. La fabrication de tomme est un peu moins rémunératrice mais permet de diversifier la gamme de produits vendus et répond souvent à une demande de la clientèle.

Dans ce système, le temps de travail est important pour les éleveurs. La garde du troupeau sur parcours occupe en moyenne 3 à 4 heures par jour ce qui est conséquent : elle est cependant nécessaire de par la nature du foncier utilisé et l'absence de clôtures dans certains secteurs. Cette pratique est d'ailleurs valorisée par les éleveurs qui y voient une opportunité pour observer le troupeau (prévention de problématiques sanitaires), et pour favoriser l'ingestion du troupeau sur parcours (maximise l'autonomie fourragère). L'organisation de la journée est parfois assouplie lorsque le troupeau peut rester seul sur certains secteurs ou lorsqu'il est équipé de balises GPS. La traite manuelle est également une astreinte importante mais sa durée est raisonnable (1 heure et demie par jour en moyenne).

Charges et produits de l'atelier Chèvre des Pyrénées



| | PRODUITS | CHARGES |
|--|----------|---------|
| Total Produits autres ateliers (dont PAC) | 15 596 € | |
| Aides PAC | 17 308 € | |
| Autres ventes (dont viande) | 6 403 € | |
| Vente production (fromage) | 35 136 € | |
| Total Charges autres ateliers | | 2 903 € |
| Amortissements et frais financiers | | 3 818 € |
| Charges structure (hors amortissement et frais financiers) | | 7 352 € |
| Charges de transformation | | 2 350 € |
| Frais d'élevage | | 1 800 € |
| Charges alimentaires | | 3 675 € |



Forces et faiblesses du système :

Forces ☺ : Le troupeau est très économe car il se nourrit principalement sur les parcours ; l'autonomie fourragère permise par cette conduite compense l'absence de production de fourrages sur la ferme ; la valorisation des produits est intéressante ce qui permet une réelle rémunération du travail des éleveurs ; la présence de vaches laitières offre des complémentarités bienvenues dans la gestion de l'herbe et pour la fabrication de tommes

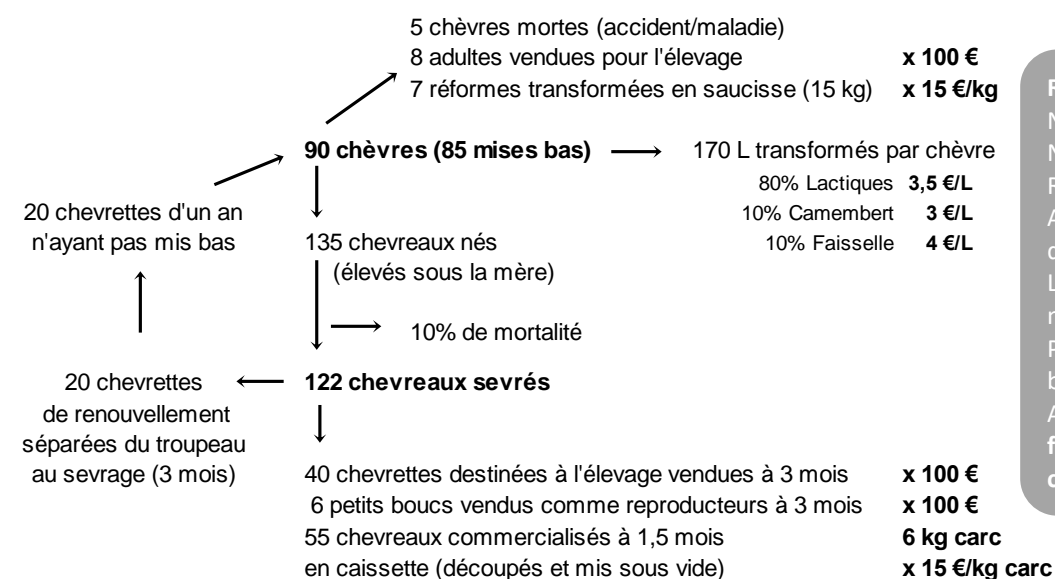
Faiblesses ☹ : Les surfaces de sous-bois valorisées par les chèvres ne sont pas toujours reconnues par la PAC (proratation des surfaces admissibles) ; parfois c'est le mode de faire valoir qui ne permet pas de déclarer la parcelle à la PAC (secteur appartenant à un autre éleveur qui le déclare à son nom)

Remarques : Ce type de système représente environ 40% des systèmes fromager en pyrénéennes. Laisser les chevreaux sous la mère pendant 2 mois impacte la quantité de lait transformée : au-delà du choix éthique avancé par les éleveurs, cela correspond à une volonté de se simplifier le travail en début de campagne et de relancer la commercialisation en douceur ; la valorisation du lait en yaourt est particulièrement intéressante et séduit de plus en plus d'éleveurs, cependant, elle demande une bonne logistique et une bonne maîtrise commerciale car c'est un produit qui se conserve peu et qui doit être livré régulièrement le cas échéant.

SF2 Elevage fromager certifié AB, disposant de surfaces limitées mais autonome en foin, et s'appuyant principalement sur des prairies

Ce système occupant deux personnes s'appuie sur une vingtaine d'hectares principalement composés de prairies (dont des prairies semées). La configuration n'est pas toujours idéale pour des chèvres des Pyrénées qui apprécient les ligneux, mais le choix de la race est clair pour les éleveurs, attachés aux races locales, et à la qualité des produits qui en sont issus (composition du lait notamment). Si la surface de pâturage est limitée pour les chèvres, la conduite du troupeau repose sur un pâturage quotidien optimisé de façon à maîtriser le parasitisme. La ferme est par ailleurs autonome en foin de graminée. La traite a lieu matin et soir en début de campagne puis les éleveurs passent en monotraite pour la deuxième partie de la lactation. Grâce à ses surfaces en herbe, des primes PAC peuvent être mobilisées dans ce système sans proratisation. L'élevage est certifié bio ce qui facilite la commercialisation auprès des AMAP et magasins de producteurs. Quelques porcs à l'engraissement permettent de valoriser le petit lait de la fromagerie.

2 UMO
Piémont
90 Chèvres des Pyrénées
6 porcs gascons à l'engraissement
20 ha dont 15 en propriété et 5 en fermage
12 ha de prairies temporaires fauchées ; 6 ha de prairie permanente non mécanisable ;
2ha de bois



Résultats techniques

Nb de chevreaux nés par mère **1,5**
Nb de chevreaux sevrés par mère **1,4**
Renouvellement **22 %**
Age 1^{ère} mise bas : **2 ans** (séparation des chevrettes)
Lactation : **170 L transformés** par mère (après sevrage des chevreaux)
Poids moyen des chevreaux de boucherie **6 kg carc.**
Alimentation distribuée : **400 kg de foin /chèvre** et **81 kg /chèvre de concentrés**

| | Déc. | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août | Sept. | Oct. | Nov. | Déc. |
|-------------------------|------|---------|-----------|------|-------|---|------|---------|------------------------|------------|------|------|------|
| | | | Mises bas | | | Séparation chevrettes renouvellement | | | | Saillies | | | |
| | | | | | | Traite matin et soir | | | | Monotraite | | | |
| | | | | | | Vente chevreaux de boucherie / chevrettes | | | | | | | |
| Prairies | | | | | | Fauche | | | Fauche | | | | |
| | | | | | | Pâturage tournant sur prairie (filets mobiles ou fil) | | | | Bois | | | |
| Chèvrerie | | | | | | Chèvrerie (nuit et jours de mauvais temps) | | | | | | | |
| Alimentation distribuée | | | | | | Foin (1 kg/j/chèvre) + Foin de luzerne (200 g/j/chèvre) | | | Foin (0,5 kg/j/chèvre) | | | | |
| | | | | | | Mélange orge-féverole (300 g/j/chèvre) | | | | | | | |

Les mises bas ont lieu en février mars et ici, tous les chevreaux sont élevés sous la mère : les petits mâles sont abattus relativement tôt vers 1 mois et demi tandis que les chevrettes destinées au renouvellement ou vendues pour l'élevage sont sevrées vers 3 mois. Dans certains élevages au fonctionnement proche de ce système, les chevreaux sont vendus au biberon entre 5 et 10 jours pour l'élevage ou l'engraissement (à l'exception notable des chevrettes de renouvellement qui restent sous la mère). Dans le cas type décrit ici, la traite démarre matin et soir une fois que les chevreaux de boucherie sont vendus (les chevrettes qui ne sont pas encore sevrées sont séparées la nuit pour que les mères puissent être traitées le matin). Les éleveurs ont investi dans une machine à traire et installé un quai de traite pour réduire la pénibilité du travail. Généralement, le troupeau passe en monotraite au cours de l'été ce qui assouplit l'organisation du travail.

La gestion du pâturage est centrale dans ce système où les surfaces sont contraintes. Les éleveurs utilisent des filets mobiles ou un fil déplacé tous les jours, pour gérer la consommation de l'herbe et limiter le parasitisme. En plus des sorties quotidiennes sur prairie, le troupeau reçoit une ration de foin produit sur la ferme. Elle est plus importante entre novembre et mai et s'accompagne d'un peu de foin de luzerne. Pendant la lactation, les chèvres reçoivent également un mélange de 300 g d'orge et de féverole.

Equipement :

1 chèvrerie (avec stockage foin)
Quai de traite et machine à traire
Fromagerie récente
Matériel de fenaison et de travail du sol
1 véhicule

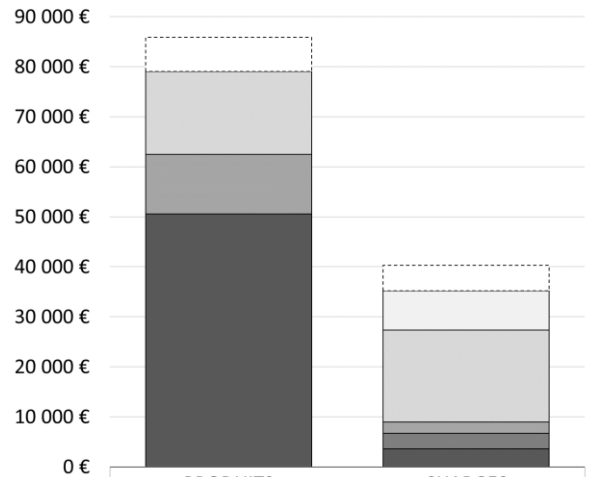
Résultats économiques de l'atelier caprin (2 UMO)

Valorisation moyenne du lait transformé : 3,5 €/L
Valorisation moyenne des chevreaux vendus : 95 €
Produit brut /chèvre (hors primes) : 694 €/chèvre ou 4,33 €/L transformé
Charges d'alimentation : 40 €/chèvre
Charges opérationnelles : 100 €/chèvre
Marge brute (hors primes) : 595 €/chèvre ou 3,70 €/L transformé
Charges de structure : 292 €/chèvre ou 1,82 €/L tr.
EBE de l'atelier caprin : 51 653 € soit 25 827 €/UMO
Efficacité économique (EBE/produit brut) : 65 %
Rémunération du travail permise par l'atelier caprin (méthode COUPROD) : 1,3 SMIC chargé/UMO

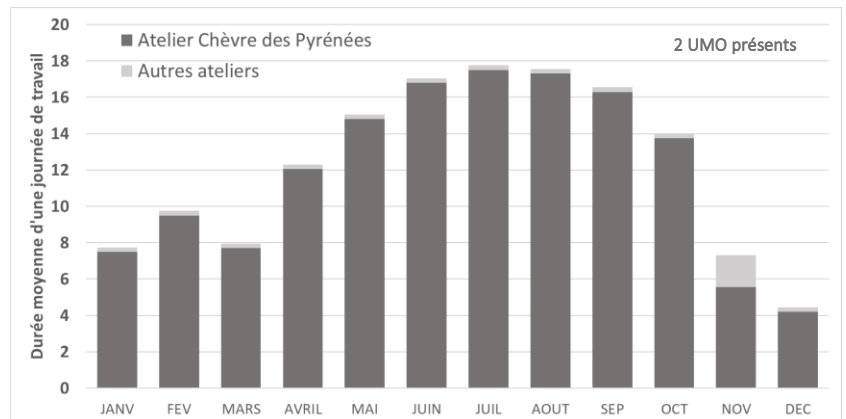
La valorisation moyenne du litre de lait est intéressante mais la certification bio n'apporte pas de réelle rémunération supplémentaire ; elle facilite en revanche la commercialisation via des intermédiaires (magasins bio) qui permettent d'écouler environ 30% de la production. La quantité moyenne de lait transformée par chèvre est ici inférieure aux autres systèmes en partie parce que les femelles sont laissées sous la mère jusqu'à 3 mois. On peut également supposer que la pression parasitaire est plus forte qu'ailleurs. La taille du cheptel et la maîtrise des charges opérationnelles permettent cependant de dégager un EBE plus élevé que les autres cas types, et ce malgré des charges de structures importantes (du fait de la présence de matériel de fenaison notamment). L'aide bio d'environ 5 000 € contribue aussi à ce résultat.

La charge de travail est conséquente et ce d'autant plus que les éleveurs réalisent les foins sur la ferme en plus de la conduite du troupeau, des soins et de la transformation et commercialisation du lait. La saisonnalité de l'activité est très marquée avec une période intense entre mai et octobre. Il peut arriver que les éleveurs aient recours ponctuellement à un salarié pour les mises bas ou pour le travail en fromagerie.

Charges et produits de l'atelier Chèvre des Pyrénées



| | PRODUITS | CHARGES |
|--|----------|----------|
| Total Produits autres ateliers (dont PAC) | 6 840 € | |
| Aides PAC | 16 538 € | |
| Autres ventes (dont viande) | 11 925 € | |
| Vente production (fromage) | 50 575 € | |
| Total Charges autres ateliers | | 5 066 € |
| Amortissements et frais financiers | | 7 851 € |
| Charges structure (hors amortissement et frais financiers) | | 18 400 € |
| Charges de transformation | | 2 285 € |
| Frais d'élevage | | 3 100 € |
| Charges alimentaires | | 3 600 € |



Forces et faiblesses du système :

Forces ☺ : Le système est presque autonome en fourrage avec des charges opérationnelles maîtrisées ; la commercialisation en circuit court est efficace, facilitée par la certification AB ; la valorisation des produits est intéressante ce qui permet une réelle rémunération du travail des éleveurs

Faiblesses ☹ : La sensibilité des chèvres au parasitisme doit être un point de vigilance car les surfaces de pâturage sont constituées de prairies et leur surface est limitée : l'accès à du foncier supplémentaire de type landes ou bois serait bienvenu, mais localement, la pression foncière peut être forte ; les investissements réalisés dans ce système sont assez importants car en plus d'une fromagerie et d'un bâtiment récent, les éleveurs disposent de leur propre chaîne de récolte des fourrages

Remarques : Ce type de système représente environ un tiers des systèmes fromagers en pyrénéennes. Laisser les chevreaux sous la mère pendant les premières semaines impacte la quantité de lait transformée même si cette pratique permet une certaine souplesse dans la conduite du troupeau en début de lactation (certains éleveurs de ce cas type font le choix de vendre les chevreaux à 8 jours pour maximiser le lait produit par chèvre). Le choix de vendre des chevrettes pour l'élevage sevrées à 3 mois est un choix assez fort, destiné à soutenir des éleveurs qui souhaitent se lancer en pyrénéennes en leur garantissant des chevrettes suffisamment développées

SF3 Elevage fromager transhumant, valorisant des prairies, des parcours et des estives, sans fenaison, élevant les chevreaux sous la mère

Ce système occupe deux personnes à temps plein et se caractérise par la montée du troupeau en estive de juin à octobre. L'installation s'est faite hors cadre familial sur des terres peu adaptées aux bovins et aux ovins ce qui a pu faciliter l'acquisition du foncier. La pratique de l'estive impacte fortement l'organisation du travail et la conduite de l'alimentation des animaux. Les surfaces valorisées, plus ou moins enfrichées avec des arbustes et des ronces, conviennent parfaitement à leur alimentation. Les éleveurs ne sont pas en capacité de réaliser des foins sur leurs parcelles pentues et peu homogènes ce qui les conduit à acheter la totalité de l'alimentation distribuée. La période d'estive est donc essentielle pour apporter aux animaux une alimentation en quantité et en qualité. On peut souligner que ce système existe fréquemment avec un double troupeau associant chèvres des Pyrénées et brebis laitières (basco-béarnaises ou manech), ces dernières étant d'ailleurs souvent plus nombreuses que les premières. Il s'agit alors le plus souvent d'exploitations familiales transmises par des parents où l'atelier chèvre des Pyrénées peut d'ailleurs être assez récent. Dans ce cas, c'est en général de la tomme qui est produite (lait de mélange) avec une valorisation moindre que dans le cas décrit ici.

2 UMO

Piémont, Montagne

65 Chèvres des Pyrénées

20 ha en propriété autour du siège

d'exploitation,

dont 18 ha de prairies

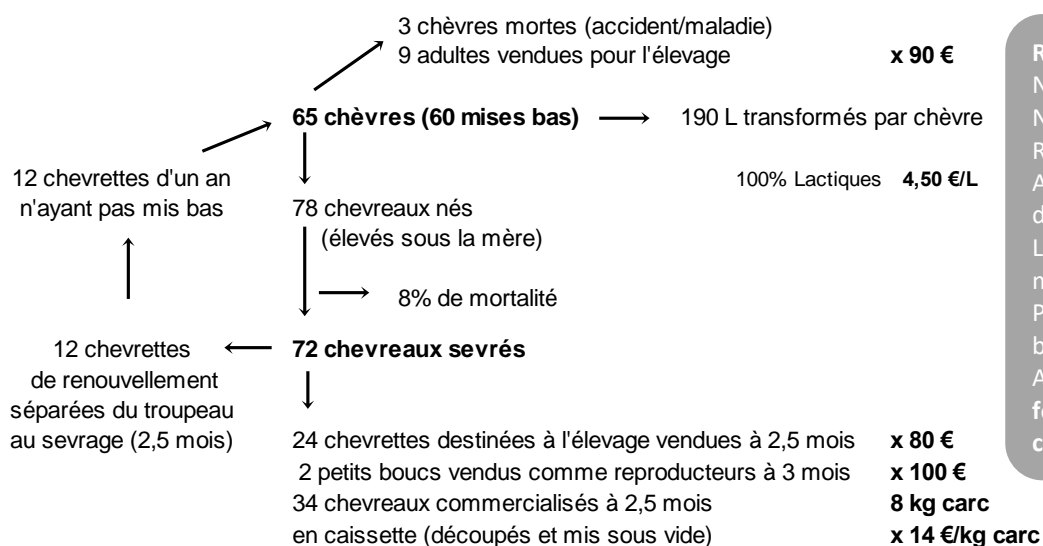
permanentes enfrichées et non

mécanisables, et 2ha de bois

Estive (ou AFP en zone

intermédiaire) d'environ 70 ha de

type landes plus ou moins boisées



Résultats techniques

Nb de chevreaux nés par mère **1,2**

Nb de chevreaux sevrés par mère **1,1**

Renouvellement **18 %**

Age 1^{ère} mise bas : **2 ans** (séparation des chevrettes)

Lactation : **190 L transformés** par mère (après sevrage des chevreaux)

Poids moyen des chevreaux de boucherie **8 kg carc.**

Alimentation distribuée : **285 kg de foin /chèvre et 72 kg /chèvre de concentrés**

| | Déc. | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août | Sept. | Oct. | Nov. | Déc. |
|-------------------------|------|-----------|---------|---|--|-----|--|---------|--|-------|------|------|------------------|
| | | Mises bas | | Séparation chevrettes renouvellement | | | | | Saillies | | | | |
| | | | | | Traite matin et soir | | | | Monotraite | | | | |
| | | | | Vente chevreaux de boucherie / chevrettes | | | | | | | | | |
| Estive | | | | | | | Parcours de type landes (avec retour à la grange tous les soirs) | | | | | | |
| Prairie | | | | | Prairies (parcs) | | | | | | | Bois | Prairies (parcs) |
| Chèvrerie | | Chèvrerie | | | | | | | Chèvrerie ou grange de montagne (nuit et jours de mauvais temps) | | | | |
| Alimentation distribuée | | | | | Foin (1 kg/j/chèvre), ration doublée si les animaux ne sortent pas | | | | | | | | |
| | | | | | Mélange Maïs-orge-pois (400 g/j/chèvre) | | | | | | | | |

Les animaux sont généralement rentrés en chèvrerie en hiver pour les mises bas et ne sortent que sur un petit parc attenant. Les chevreaux sont tous laissés sous la mère jusqu'à l'âge de 2 ans et demi. Les chevreaux mâles sont alors commercialisés pour leur viande auprès d'une clientèle d'habités, tandis que les chevrettes sont toutes destinées à l'élevage. A partir du mois de mars, le troupeau pâture tous les jours sur les prairies permanentes de l'exploitation avant de monter en estive au mois de juin. La traite – qui a démarré dès le sevrage des jeunes – se poursuit en estive matin et soir puis en monotraite, généralement à partir d'août. La traite est souvent manuelle (avec ou sans quai de traite). Une complémentation de fourrage et de concentrés est distribuée à la fin de l'automne et jusqu'à la montée en estive. En montagne, les chèvres sont autonomes et consomment la végétation riche et diversifiée de l'estive, ce qui diminue la pression parasitaire. Le lait est entièrement transformé en fromages de type lactique (crottins) avec une bonne valorisation ; la commercialisation ne pose pas problème et les fromages sont appréciés par une clientèle d'habités et de touristes saisonniers éventuellement présents sur l'estive.

Equipement :

1 chèvrerie (avec stockage foin) + 1 grange de montagne en estive
Traite manuelle avec quai de traite
Fromagerie + petite fromagerie autoconstruite en estive
1 tracteur 80 cv
1 véhicule + bétailière

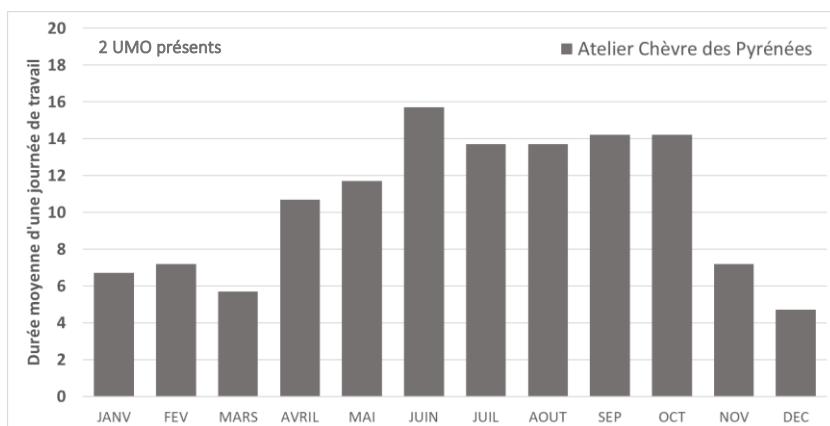
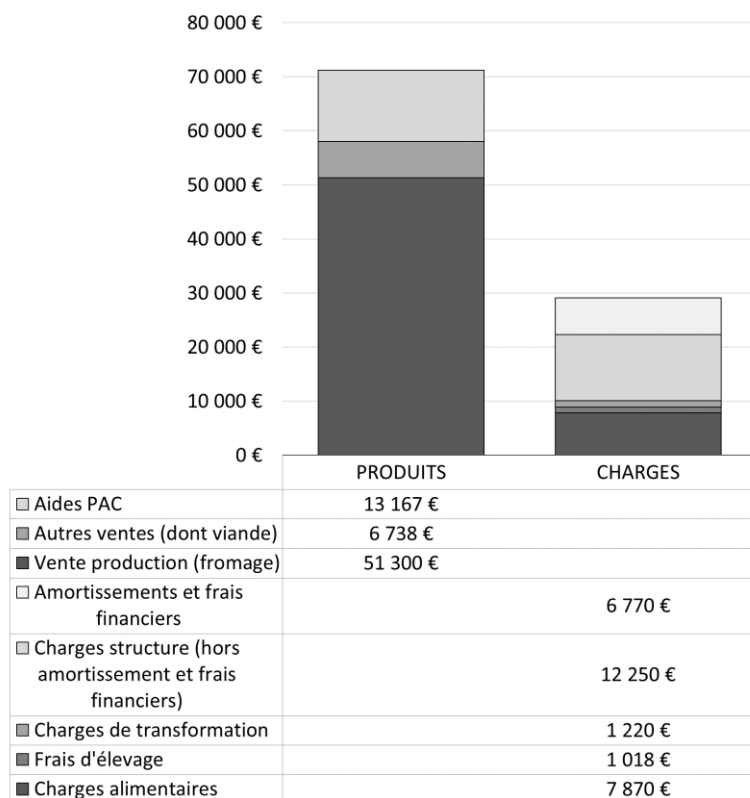
Résultats économiques de l'atelier caprin (2 UMO)

Valorisation moyenne du lait transformé : 4,50 €/L
Valorisation moyenne des chevreaux vendus : 99 €
Produit brut /chèvre (hors primes) : 893 €/chèvre ou 5,09 €/L transformé
Charges d'alimentation : 121 €/chèvre
Charges opérationnelles : 156 €/chèvre
Marge brute (hors primes) : 737 €/chèvre ou 4,20 €/L transformé
Charges de structure : 293 €/chèvre ou 1,67 €/L tr.
EBE de l'atelier caprin : 48 847 € soit 24 424 €/UMO
Efficacité économique (EBE/produit brut) : 69 %
Rémunération du travail permise par l'atelier caprin (méthode COUPROD) : 1,15 SMIC chargé/UMO

La valorisation du lait est ici particulièrement intéressante : elle est permise par le choix de ne fabriquer que des fromages de type lactique avec un bon rendement fromager. L'existence d'une clientèle touristique au pouvoir d'achat plus élevé que la moyenne est aussi un atout. Mais bien que le troupeau se nourrisse principalement en extérieur, les éleveurs sont contraints d'acheter la totalité de l'alimentation distribuée, ce qui impacte le résultat. Ici les aides PAC contribuent au revenu, mais les éleveurs ne parviennent pas toujours à bénéficier de DPB estive, et les surfaces primées sont proratisées à cause de l'embroussaillage ce qui pénalise ce système par rapport à d'autres, d'autant plus que les charges de structure sont importantes avec l'équipement de l'estive (grange foraine et petit labo de transformation aménagé et équipé à minima).

Le troupeau caprin étant le seul atelier sur la ferme, la quantité de travail est légèrement moins importante que dans les autres systèmes fromagers mais reste conséquente, notamment en été. On rencontre cependant des fermes de taille presque équivalente gérée par un seul UMO avec recours ponctuel à du salariat ou de la main d'œuvre bénévole en estive.

Charges et produits de l'atelier Chèvre des Pyrénées



Forces et faiblesses du système :

Forces ☺ : Le choix de transformer toute la production en lactiques et le bon rendement fromager permet une valorisation particulièrement intéressante du lait ; l'accès à une estive pendant près de 5 mois de l'année diminue la pression parasitaire sur les prairies de l'exploitation et permet de toucher une clientèle touristique sensible à l'agriculture de montagne

Faiblesses ☹ : Les surfaces de sous-bois valorisées par les chèvres, notamment en estive, ne sont pas réellement reconnues par la PAC (proratisation des surfaces admissibles) ; de plus, il n'est pas toujours évident d'accéder à des DPB estive pour de nouveaux installés ce qui impacte le montant des aides et peut fragiliser l'exploitation en cas d'emprunts conséquents

Remarques : Ce type de système transhumant représente près d'un quart des élevages fromagers en pyrénéennes. Laisser les chevreaux sous la mère pendant plus de 2 mois impacte la quantité de lait transformée. Cela a cependant l'avantage de donner de la souplesse à l'organisation du travail en début de campagne puisque la traite et la transformation fromagère démarre en avril. Cela permet aussi de ne pas débuter la commercialisation trop tôt en se calant sur la saison touristique.

Éléments de comparaison des systèmes fromagers

Tout comme les systèmes allaitants, les systèmes d'élevage de type fromager valorisant la chèvre des Pyrénées s'appuient sur l'utilisation quasi quotidienne de prairies et de parcours plus ou moins boisés et embroussaillés. Le système SF3 a la particularité de recourir à l'estive en été et d'y réaliser la traite des animaux. Quel que soit le système, les charges d'alimentation sont relativement faibles. C'est encore plus vrai pour le système SF2 qui diminue ses charges alimentaires grâce à son autonomie en fourrage tandis et pour le système SF1 qui a peu recours à la distribution de céréales ce qui lui permet de maîtriser cette charge.

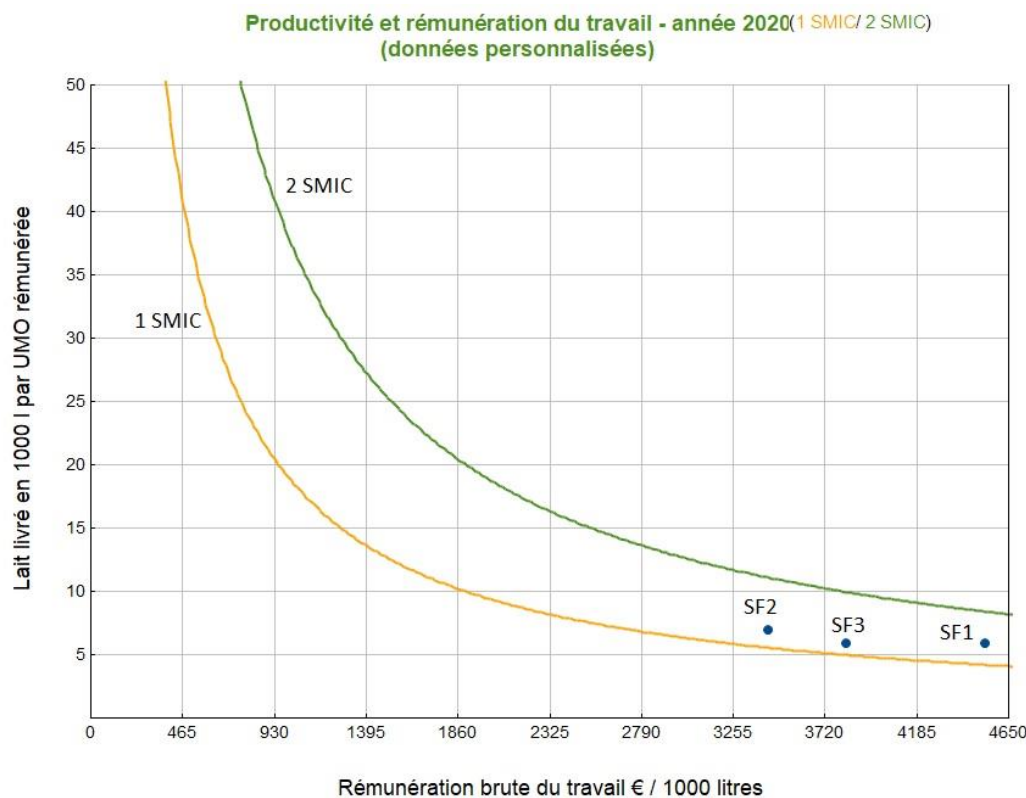
Le produit brut par chèvre varie selon les systèmes d'environ 700 € à 900 € par chèvre. Si la productivité des animaux est en jeu, elle dépend moins d'une hétérogénéité de production que de la durée pendant laquelle chevreux de boucherie et de renouvellement sont laissés sous la mère. Le niveau de valorisation des produits fromagers a également une grande incidence : le système SF3 a des atouts dans ce domaine avec une valorisation évaluée à 4,50 €/L et un produit brut de plus de 5 €/L transformé. Les autres systèmes ne parviennent pas à ce niveau, soit parce que les différents types de produits commercialisés sont moins faciles à valoriser que les lactiques, soit parce que leur clientèle est moins susceptible d'accepter ce niveau de prix y compris lorsqu'il y a une certification bio (existence d'une concurrence locale, vente via un intermédiaire de type épicerie bio). Au final la marge brute dégagée par chèvre par le cas type SF3 est la plus élevée grâce au niveau de production des animaux et surtout à la bonne valorisation des produits.

Tableau récapitulatif des indicateurs pour les systèmes fromagers :

| | SF1 Elevage fromager en monotraite disposant de surfaces de parcours conséquentes, sans estive ni fenaison, et élevant les chevreaux sous la mère | SF2 Elevage fromager certifié AB, disposant de surfaces limitées mais autonome en foin, et s'appuyant principalement sur des prairies | SF3 Elevage fromager transhumant, valorisant des prairies, des parcours et des estives, sans fenaison, élevant les chevreaux sous la mère |
|---|--|--|--|
| UMO | 2 UMO Dont 1,6 pour les chèvres | 2UMO | 2 UMO |
| Nb Chèvres | 50 chèvres (+ 2 vaches) | 90 chèvres (+ porcs engraisés) | 65 chèvres |
| SAU et estive | 70 ha (parcours) | 20 ha + 2 ha de bois | 18 ha + 2 ha de bois + estive |
| Litrage transformé par chèvre | 200 L | 170 L | 190 L |
| Valorisation lait de chèvre | 3,66 €/L | 3,50 €/L | 4,50 €/L |
| Produit brut (hors primes) | 831 €/chèvre 4,3 €/L transformé | 694 €/chèvre 4,33 €/L transformé | 893 €/chèvre 5,09 €/L transformé |
| Charges d'alimentation /chèvre | 74 € | 40 € | 121 € |
| Marge brute /chèvre | 674 € (ou 3,50 €/L transformé) (hors primes) | 595 € (ou 3,70 €/L transformé) (hors primes) | 737 € (ou 4,20 €/L transformé) (hors primes) |
| Charges de structure /chèvre | 223 € (ou 1,16 €/L transformé) | 292 € (ou 1,82 €/L transformé) | 293 € (ou 1,67 €/L transformé) |
| EBE de l'atelier caprin | 43 670 € | 51 653 € | 48 847 € |
| Rémunération du travail permise par l'atelier caprin | 1,4 SMIC chargé par UMO | 1,3 SMIC chargé par UMO | 1,15 SMIC chargé par UMO |

Les variations de charges de structures dépendent principalement ici des cotisations MSA, des charges de mécanisation, et des amortissements économiques des équipements et bâtiments. Les systèmes SF2 et SF3 ont des charges de structures proches qui proviennent de situations différentes : en effet pour le cas type SF2, les deux éleveurs sont exploitants agricoles et cotisent pleinement à la MSA ; le SF3 est plutôt impacté du fait de la présence de certains équipements spécifiques pour l'estive ; le système SF1 quant à lui présente des charges de structures plus maîtrisées car ses investissements sont moins importants (un seul bâtiment, pas de récolte des fourrages) et les charges MSA limitées. En effet, dans ce système, l'un des éleveurs est conjoint collaborateur ou aide familial ; c'est aussi le cas du système SF3.

Représentation de la productivité et de la rémunération du travail issue du logiciel COUPROD pour les cas types fromagers SF 1, 2 et 3



La productivité (litrages transformés par UMO) des trois systèmes représentés est relativement proche. On constate une rémunération ramenée aux 1000 L assez élevée pour les trois systèmes, et en particulier pour SF1

Au final, c'est le système SF2 qui dégage l'EBE le plus important notamment grâce à la taille de son cheptel suivi par le système SF3 qui bénéficie d'une très bonne valorisation de ses produits. Cependant, on constate que le cas type SF1 présente une rémunération de l'atelier caprin ramenée à l'UMO légèrement supérieure avec 1,4 SMIC par UMO, ce qui lui est permis avant tout par sa maîtrise des charges. La bonne valorisation du lait dans le système SF3 ne permet pas de compenser des charges plus élevées qu'ailleurs malgré une taille de cheptel intermédiaire.

Ici la PAC vient consolider le revenu de l'éleveur, mais représente toujours moins de 30% de l'ensemble des produits de l'atelier caprin. Le système SF3 est ici le moins bien loti car il n'a pu prétendre à des DPB estive du fait du contexte local et de son installation assez récente hors cadre familial.

La chèvre de race pyrénéenne est une chèvre montagnarde à poils longs qui peuplait traditionnellement tout le massif des Pyrénées. Considérée comme pratiquement disparue dans les années 80, la race a connu un renouveau au cours des dernières décennies et les effectifs sont aujourd'hui estimés à environ 5 000 têtes pour un peu plus de 200 éleveurs. Cette race patrimoniale a conservé sa rusticité et son caractère mixte : elle est valorisée pour son lait et pour la viande de chevreaux élevés sous la mère, au sein d'élevages fromagers ou allaitants. Quelle que soit leur orientation et leur production finale, il s'agit de systèmes d'élevage économes, situés en montagne ou dans les zones de piémont, et qui s'appuient sur une forte valorisation du territoire via le pâturage de prairies naturelles, de parcours plus ou moins boisés, voire de zones d'estives.

Créée en 2004, l'association La Chèvre de race pyrénéenne a pour but la sauvegarde de la race Chèvre des Pyrénées, sa défense et sa promotion, la relance de sa production et son développement. L'objectif à terme est de permettre aux producteurs du Massif de vivre de la chèvre de race pyrénéenne en activité principale ou dans le cadre d'ateliers de diversification.

A destination des éleveurs comme des techniciens et des institutionnels, ce référentiel technico-économique se veut un support de réflexion sur la valorisation de la race Chèvre des Pyrénées tant pour la production de chevreaux que pour la transformation fromagère. Il s'appuie sur des enquêtes technico-économiques réalisées dans les élevages qui utilisent la race pyrénéenne dans le massif des Pyrénées.



Association la Chèvre de race pyrénéenne
32 avenue du Général de Gaulle - 09000 Foix
Tél : 09.54.50.96.33 / 06.56.67.35.33
asso.chevre.pyr@free.fr
<http://www.chevredespyrenees.org>

Document réalisé avec le soutien financier de

